69e ANNEE. — N° 46. VENDREDI 19 AVRIL 1929

20 c.

Journal du Lot

20 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5899 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....			1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....			1 fr. 50
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....		2 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....		4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Après l'élection de Narbonne, le parti socialiste se doit de se livrer à une revision sérieuse de sa doctrine. Il ne peut pas continuer à garder dans sa théorie des choses auxquelles il ne croit plus et qu'il n'ose pas mettre dans ses programmes.

Après l'élection de Narbonne, nous ne sommes pas seuls à avoir posé au socialisme cette question : *quo vadis ?* Presque toute la presse parisienne a été comme nous frappée de ce fait considérable : *ce n'est pas le programme collectivitiste que M. Léon Blum a défendu.*

Or, il est le chef reconnu en France du collectivisme. Il était appuyé par tous les journaux et accompagné par toutes les autorités collectivistes. Donc, il ne parlait pas et n'agissait pas seulement pour lui. C'est tout le parti qu'il engageait et dût M. Bracke — disciple préféré de Jules Guesde et dépositaire pieux de ses fières leçons — en frémir d'horreur, il l'engageait aussi.

Rome n'est plus dans Rome ! Elle est toute où je [suis !

...Le socialisme était tout entier à Narbonne avec Léon Blum. Nous ne pouvons donc pas exagérer l'importance de ce fait et nous ne cherchons pas une vaine chicane aux socialistes quand nous leur demandons : *qu'avez-vous fait de votre collectivisme ?*

⁂

Le socialisme est un parti très important par ses traditions qui remontent déjà haut en France, par le nombre de ses adhérents, par l'influence qu'il exerce dans le monde, par le courant d'idées qu'il a déterminé dans les esprits et l'aimantation que la politique universelle en a subi... Tout cela lui crée des responsabilités publiques et des obligations dont la première est de se montrer comme il est et de se définir clairement.

Or, pendant cette dernière campagne s'est accentuée la tendance de ce parti à effacer de son programme ce qui en faisait la caractéristique et l'originalité, ce qui le distinguait des autres et marquait sa physionomie du signe révolutionnaire. On l'a présenté au public vidé de sa substance collectiviste.

Ce programme ne parlait pas de « la socialisation des moyens de pro« duction et d'échange ». Il ne se fixait plus comme but à atteindre « la « transformation de la société capi« taliste en société commmuniste ou « collectiviste ».

Notre confrère, le *Bulletin de la Société des Etudes Economiques* note qu'on a vu à Narbonne des socialistes « qui reconnaissent expressé« ment la petite propriété paysanne « et qui n'attendent sans doute que « l'échec de l'expérience russe pour « reconnaître de même la propriété « industrielle ».

Que signifie cette attitude toute nouvelle ? Il ne s'agit pas d'un oubli puisque M. Léon Blum disait :

« La théorie marxiste de la con« centration capitaliste s'appliquait à « la propriété paysanne comme à la « propriété industrielle. Or, on s'est « aperçu depuis que si cette dernière « continuait à se concentrer, l'autre « tendait à se morceller. Et l'on « s'est rendu compte qu'essayer de « détruire la petite propriété surtout « dans un pays comme la France « était une tâche absurde et impossi« ble. Nous avons revisé là-dessus, « notre doctrine. Et les textes qu'on « prétend nous opposer sont péri« més. »

Voilà, vous vous en rendez compte, une déclaration d'importance. Il ne s'agit pas ici d'une basse tactique électorale. Nous ne faisons pas à M. Léon Blum l'injure de croire qu'il a travesti sa pensée pour piper des suffrages. A un certain degré intellectuel, il y a des reniements auxquels on ne se soumet pas. Ce serait payer un piètre succès électoral de la pire défaite morale.

⁂

M. Léon Blum croit donc « absurde et impossible » une partie essentielle de la doctrine collectiviste, tout ce qui touche à la propriété terrienne. Mais comment pourrait-il ne pas se rendre compte que c'est toute la doctrine qu'il met ainsi en cause, qu'il porte sur elle le plus grave soupçon. Et, qu'en fait, il l'abandonne sans retour.

Le régime collectiviste n'est pas admissible en parties et par fragments. Il n'est concevable qu'en bloc. Pour qui connaît un peu cette théorie qui a ému tant d'esprits, elle est comme une construction dont tous les matériaux sont liés entre eux et qui s'écroule définitivement si on en retire une seule pierre.

Ce qu'a dit M. Léon Blum doit avoir pour conséquence une revision complète du programme et de la position socialistes...

⁂

Et qui pourrait nier qu'il a terriblement évolué ce parti ? Il ne ressemble plus à ce qu'il était encore à l'époque de l'unification. En fait et sans le proclamer, il a renoncé sinon à la révolution, du moins à la violence, qui faisait horreur à Jaurès.

Que de chemin parcouru depuis le temps où Georges Sorel publiait son livre célèbre, *Réflexions sur la violence ?*

Quelle transformation depuis les temps enfiévrés, chargés d'espérances prochaines, où se succèdaient les grands manifestes ?... Le socialisme est devenu en Allemagne une administration hiérarchisée, en Belgique une organisation coopérative, en Angleterre un parti populiste qui rassemble tous les mécontentements populaires.

En France, il semble marquer un retour vers ses traditions d'origine proudhonnienne. Partout, il faut bien qu'il tienne compte des profonds bouleversements sociaux dus à la faculté prodigieusement accrue de la production.

Quand le monde change si rapidement, comment un parti qui se veut réalisateur ne changerait-il pas ? En quoi serait-il étonnant qu'il abandonnât une idéologie révolutionnaire qui s'efforce de compenser son impuissance pratique par sa violence verbale ?...

Mais pourquoi ne pas le reconnaître franchement ? Trouverait-on plus digne de continuer à dire des choses qu'on ne fait pas et à ne pas avouer les choses qu'on fait ?...

Emile LAPORTE.

PETITS MOTS D'ECRITS

DESSOUS DES ARCHIVES SECRÈTES

M. Robert Boucard publie aux Editions de France un intéressant ouvrage sur les mystères de l'espionnage et du contre-espionnage allié pendant la grande guerre. C'est surtout à l'intelligence Service de nos amis anglais que notre auteur s'est, une fois de plus, intéressé. Sans doute, un jour prochain, voudra-t-il s'occuper de nos Services de Renseignements : on ne peut pas tout faire à la fois. Et l'on soupçonne quelles précautions infinies, quelle subtile patience ont dû lui être nécessaires pour parvenir à reconstituer, en dépit des consignes de silence traditionnelles dans les services de contre-espionnage, tels drames comme ceux qui nous permirent de mettre la main en février 1917 sur le Code secret allemand, ou de détacher en janvier 1917 au service du prince Joachim de Prusse un agent français qui ne cessa plus de faire parvenir au G. Q. G. de Foch les renseignements les plus précieux.

Les consignes de silence ? Un exemple :

Au début de la guerre. un certain Lewington est donné comme tué au cours d'un engagement naval. Les années passent. La famille du jeune marin porte son deuil, puis oublie. En octobre 1921, un inconnu vient frapper à la porte de la maison familiale : c'est John Lewington, alerte, gai, ne semblant nullement avoir souffert pendant cette disparition de sept années ; parti en 1914 comme simple matelot, il revient vêtu à la dernière mode, escorté de confortables bagages, le portefeuille garni de bank-notes.

— Oh ! John, mon enfant, gémit la vieille maman, pourquoi n'avez-vous rien dit ?

— Impossible, mère, et ne me questionnez jamais.

— Auriez-vous déserté ?

John blêmit :

— Non, Mammy, non, je n'ai pas déserté ; j'ai servi mon pays et plus utilement que vous ne le pensez. Mais je ne peux rien dire. Il m'a toujours été impossible de vous écrire. Et c'est surtout cela qui m'a été pénible durant ces sept ans.

On ne sut jamais rien de plus.

Seconde anecdote. Le commandant Cumming était le plus jeune capitaine de vaisseau de la marine royale lorsque la guerre éclata. Détaché à l'Intelligence Service, il est victime en septembre 1914 d'un grave accident d'automobile dans les Flandres. On le porte pour mort. Le 19 mars 1922, au cours d'un gala donné à l'Albert Hall à Londres, il reparaît, souriant, et énigmatique :

— Que vous est-il arrivé ? s'empressent des amis.

Il montre ses manches. Il a perdu la main droite, mais des galons tout frais courent sur l'étoffe sombre :

— L'amiral Cumming, explique-t-il toujours souriant, mais plus énigmatique que jamais, a oublié les aventures du capitaine de vaisseau.

Dans une vingtaine d'années, peut-être pourra-t-on percer quelques-uns de ces mystères, s'il est vrai — et M. Robert Boucard, si bien renseigné nous l'affirme — que le chef suprême de l'Intelligence Service pendant la guerre, l'amiral Reginald Hall ait écrit ses souvenirs et ait fixé ce délai pour leur publication.

Patientons.

Informations

A la Commission des Experts

Les experts se sont réunis, mardi, en séance plénière. La discussion des dettes s'est engagée sur le fond. M. Moreau (France), M. Pirelli (Italie), Sir Josiah-Stamp (Angleterre), M. Franqui (Belgique), M. Owen-Young (Amérique) et le docteur Schacht (Allemagne) y ont pris part.

Le docteur Schacht, sans formuler de contre-propositions précises, a contesté que l'Allemagne puisse payer les sommes minima demandées par les alliés et a suggéré de nombreux abattements.

Le docteur Schacht a rapproché les chiffres proposés par les créanciers de la capacité de paiement de l'Allemagne telle que celle-ci la conçoit, tandis que les alliés lui ont répondu en se basant sur leur propre conception de la capacité de paiement allemande.

Les délégués ont également examiné quelle était la valeur des différentes étapes de remboursement de la dette, étapes qui s'accroissent progressivement, en faisant l'estimation de l'augmentation possible des ressources allemandes.

La délégation allemande n'a pas fait de contre-propositions et n'a pas présenté d'observations sur le nombre des annuités.

La poste par parachute

L'avion postal piloté par l'aviateur Deldech, qui assure la liaison entre Toulouse et Casablanca, a jeté mardi matin, à 8 h. 30, par parachute, un sac postal contenant le courrier à destination de Barcelone.

Ce procédé sera continué s'il donne satisfaction. Il permettra ainsi de gagner du temps dans la liaison Toulouse-Casablanca.

A Genève

La Commission préparatoire décide d'examiner le projet de désarmement présenté par les Soviets.

M. Litvinoff, délégué russe, énumère les raisons nouvelles qui, d'après lui, doivent permettre l'adoption du projet soviétiste, ce sont les progrès faits dans l'ordre de la sécurité, notamment le pacte Kellogg, dans lequel, dit-il, nous n'avons pas une confiance absolue, mais qui présente pour le moins autant de garanties que les accords de Locarno ou les traités élaborés par la Société des Nations.

Autriche et Italie

La manifestation organisée à Vienne par l'Union Andreas Hofer avait attiré plus de 10.000 personnes, qui ont manifesté contre le rattachement du Trentin à l'Italie.

— Nos frères de l'autre côté du Brenner, s'est écrié un des orateurs, ne doivent pas désespérer. Nous exigeons que les territoires allemands perdus nous soient rendus et nous ne nous donnerons ni paix ni trêve aussi longtemps que ces provinces ne retourneront pas à la mère patrie.

Les relations italo-yougoslaves

La publication par certains journaux italiens de prétendus documents tendant à établir que la Yougoslavie poursuivrait des préparatifs de guerre a soulevé une vive émotion dans l'opinion publique et dans la presse.

La *Pravda* s'étonne que, d'une façon générale, de telles publications soient encore possibles dans la presse italienne après les multiples preuves données par la Yougoslavie de son pacifisme et de son désir d'établir des relations amicales avec tous les pays.

Enfin, le ministre yougoslave des Affaires étrangères a démenti catégoriquement les bruits répandus.

A la frontière polono-lithuanienne

Un grave incident de frontière s'est produit près du village de Reketi, à la frontière polono-lithuanienne. Après avoir traversé la frontière lithuanienne, des individus encore inconnus ont déposé une bombe dans la maison d'un commandant de gardes-frontières et se sont réfugiés en territoire polonais.

Quelques instants après, la bombe a explosé en démolissant complètement la maison. Le commandant a été tué.

On croit que l'attentat a été commis par des émigrés lithuaniens, très nombreux dans la région de Vilna.

L'agitation anarchiste aux Indes

Les anarchistes continuent leur œuvre séditieuse dans l'Inde, et on vient d'apprendre que dans la région de Poona, un grand nombre de tracts révolutionnaires exhortant les Hindous à renverser par la force le « roi britannique » ont été mystérieusement distribués à la population.

La prohibition en Amérique

Depuis seize mois, la police américaine capturait des bateaux de toutes dimensions, transportant de l'alcool de provenance canadienne. Le butin de ces opérations était représenté par 365 unités rassemblées dans un bassin spécial du lac Saint-Claire. L'autre nuit, profitant de l'absence des gardiens, des inconnus ont emmené toute cette flotte, laissant à ses amarres une seule péniche. La police enquête. La valeur des 364 bateaux enlevés dépasse 4 millions de francs.

EN PEU DE MOTS..

— Le nouveau gouvernement du Reich a tenu son premier Conseil de Cabinet sous la présidence du chancelier Muller.

— Le budget anglais se chiffre par un excédent de plus d'un milliard de francs.

— M. Tardieu, ministre de l'intérieur, a interdit la course cycliste Paris-Rouen, organisée par les groupements communistes.

— Des avions ont découvert 12 touristes disparus au cours d'une croisière sur la mer Rouge.

NOS ÉCHOS

Histoire charmante et cruelle.

Un petit, tout petit restaurant russe à Paris. Hélas, les affaires y sont nulles. Enfin, un jour, y entre un Français, l'air assez revêche, et tenant en laisse un minuscule chien pékinois, qui s'installe auprès de lui sur la banquette. Le Français commande son repas et le commence, en lisant son journal. (Il n'est pas un Français qui sache supporter la solitude au point de manger seul sans lire). Décidé à tout pour inciter ce premier client à revenir, non seulement le maître d'hôtel lui sert une chère exquise, mais il lui révèle des détails impressionnants :

— Vous voyez la caissière, monsieur ? C'est une ancienne grande-duchesse.

Le client hoche la tête silencieusement, et poursuit sa lecture.

— Le sommelier est un ancien colonel de la garde du tzar.

Le client hoche encore la tête, et tourne une page.

— ...Et la dame du vestiaire est une ancienne demoiselle d'honneur de l'impératrice.

Enfin, comme le client demeure de pierre, le maître d'hôtel se résout à exciter sa vanité par des moyens plus directs :

— Vous avez là, monsieur, un bien joli petit chien.

Alors, le client desserre les dents, et passant une main sur le dos de la bestiole :

— Oui. C'est un ancien Saint-Bernard...

J'aurais mauvaise grâce à conter cette histoire si je ne la tenais d'un prince géorgien, qui m'en fit part en riant comme le tonnerre. Et je crois, d'ailleurs, que le Russe et le Français sont inégalables en humour et en sérénité devant les misères temporelles. Tel le charmant Désaugiers, n'ayant plus qu'un sou en poche, errant affamé avec son ami Jacquelin, plus affamé encore, achetant enfin un petit pain, et le rompant en deux proposait à son ami : « L'aile ? Ou la cuisse ? »

Le mauvais élève.

On raconte que M. Sacha Guitry va publier ses Mémoires : voilà un beau succès de librairie en perspective.

Car on imagine sans peine la richesse du bagage de souvenirs que doit posséder le futur auteur.

Nous contera-t-il comment, par exemple, ayant été appelé à présider la distribution des prix à l'une de nos grandes écoles, il entama son discours ?

— Mes amis, dit-il aux élèves, au grand ébahissement de leurs maîtres, à votre âge j'avais déjà l'expérience de la vie. On m'avait successivement flanqué à la porte de quinze institutions différentes...

Et, sous l'œil inquiet des professeurs, il ajouta :

— ...Ce qui ne m'empêcha pas, cahin-caha, d'arriver à ma seconde, cette seconde que je pourrais appeler ma trotsième, puisque je l'ai recommencée trois fois...

Encore un mauvais élève que les cancres vont pouvoir citer en modèle à leurs parents.

Un Pape prohibitionniste.

Cette année marque le centenaire de la mort du Pape Léon XII.

Un des premiers actes de son pontificat fut d'interdire la vente des boissons dans toute l'étendue de ses Etats, autrement qu'à travers une trappe pratiquée dans les fenêtres des débits de boisson.

Ainsi, nul ne put, à dater de ce jour, entrer et s'asseoir dans un café. Qui voulait boire un verre de vin, devait le consommer dans la rue, et les gendarmes pontificaux veillaient soigneusement à l'observation de cet ordre.

Les poètes exercèrent leur verve satirique contre cet édit ; ils s'égayaient à décrire Rome, où, le soir venu, les rues étaient encombrées de consommateurs qui se tenaient, debout, verre en main.

Aussi, quand Léon XII mourut, les cardinaux s'engagèrent à lui donner pour successeur un Pape qui abolirait son décret.

Ce fut le rôle de Pie VIII.

Le refus bienvenu.

Cueilli dans la *Presse* cet alerte dialogue :

Monsieur le Directeur, je désirerais disposer de mon après-midi.

— Pour quel motif ?

— Ma femme veut que je l'accompagne dans les magasins où elle doit faire des achats.

— Je le regrette, mais je ne puis vous donner la permission.

— Je vous en remercie infiniment, Monsieur le Directeur.

Parlons français !

Au récent banquet des informateurs parisiens, dont le président est M. Giorgi, un des sénateurs les derniers arrivés s'acharnait à raconter à M. Paul Fleurot, président du conseil général, une somnifère et filandreuse histoire. M. Fleurot pensait, de son mieux, à autre chose.

— Hé, dites donc, mon cher, s'écria tout à coup son interlocuteur, je vous cause !...

— Oui ! Du chagrin !... répliqua M. Paul Fleurot.

LE LISEUR.

Figeac en Quercy

II

Charles Nodier n'est pas resté figé devant de vieilles pierres. Il a regardé autour de lui. Il s'est attardé à musarder le long du canal de notre Venise pauvre, dans l'attente de voir peut-être Sully sortir de sa maison. Charles Nodier avait l'imagination romantique. En 1832, le romantisme coulait à pleins bords. Sur un de ces ponts, prolongeant les seuils des portes par-dessus les eaux chantantes du petit Célé, n'a-t-il pas aperçu, glissant, sous un rayon de lune, l'aristocratique silhouette d'une de ces patriciennes, près de qui devenaient laides les reines d'Espagne, que Victor Hugo voyait passer sur les ponts de Tolède, en corset noir, ayant au cou, pour collier, un chapelet du temps de Charlemagne, ou quelque Esméralda en haillons, courant les pieds nus et se hâtant vers le Clau. « Figeac, écrit Charles Nodier, en prenant congé, Figeac est une des plus jolies villes du Midi de la France : ses rues, ses maisons pittoresques, son canal d'eaux vives, les bords riants du Célé en font un séjour ravissant pour l'artiste et pour l'antiquaire. »

Voilà près d'un siècle que ces lignes ont été écrites. Combien, après lui, sont-ils partis emportant avec eux le souvenir d'une ville évocatrice d'une époque disparue, pleine de la poésie du passé, vision d'art qu'a cristallisée M. Viala, cet écrivain doublé d'un artiste, maniant à la fois et en même temps le burin et la plume, dans ce livre destiné moins au grand public qu'à quelques esprits d'élite et à quelques âmes délicates : *Figeac, ville d'autrefois.*

Et quel amour, quelle dévotion n'avait-il pas pour notre vieille cité ce brillant journaliste, à la prose opulente, qui vient de mourir, cet Auvergnat de Paris ou ce Parisien d'Auvergne, notre voisin de Calvinet, près Maurs, à deux pas de chez nous ? Ne sont-elles pas de Jean de Bonnefon ces lignes auxquelles je n'ajouterai rien : « J'ai revu souvent, j'ai toujours aimé le mystère et le silence de Figeac. Car Figeac est une société, un monde, une autonomie qu'elle a perdus dans le triomphe de l'égalité. Des chaises à porteurs se croisèrent dans l'étroitesse des rues, dans l'ampleur des escaliers. Des épées brillèrent aux carrefours. Du sang coula et se mêla aux ondes claires des canaux... Figeac la mystérieuse, endormie, non morte sous la pourpre vieillie de ses toits, au bord de sa rivière claire et rapide, musicale et moirée. »

On ne vit pas de la contemplation des vieilles pierres, si belles qu'elles soient, pas plus d'ailleurs que d'air pur et d'eau claire. Il est à notre corps d'autres besoins : il y a même plus que des besoins. Guenille si l'on veut, cette guenille a des exigences et même des caprices dont les hôteliers et aubergistes doivent avoir souci. Nous avons entendu, l'année dernière, au passage de la caravane touristique qui traversa Figeac, M. Auscher, du Touring-Club, et M. Chax, de l'Office national, donner ce qu'on appelle leurs directives. Ce ne furent pas des paroles inutiles. Ils dirent ce qu'ils avaient trouvé bien : ils indiquèrent ce qui restait à faire. On l'a fait. M. de Monzie, d'ailleurs, le promoteur de la caravane, s'entend mieux que tout autre à secouer les vieux pots, les mauvais s'entend, car nous en avons de bons et des meilleurs que nous gardons.

⁂

La cuisine figeacoise a une réputation faite depuis longtemps. Elle peut avoir encore quelques recettes à recevoir, mais elle a aussi beaucoup de vieilles recettes à donner. Hostes et traiteurs tiennent beaucoup de place dans l'histoire de la cité : ce sont des noms de cuisiniers qui sont inscrits aux Tables de mémoire. Jauzionnet, notre Ragueneau, a survécu à beaucoup de personnages consulaires qui eurent la satisfaction, et qui lui faisaient l'honneur, pensaient-ils, de manger sa cuisine. La lèchefrite de Miret-Marengo est inséparable des grandes journées de la Révolution et des fastes militaires de l'Empire. Si les Hébreux, sur les bords de l'Euphrate, regrettaient les oignons d'Egypte, notre Champollion, sur les bords du Nil, gardait le souvenir des petits pâtés de Figeac, des tripes au safran et même du stockfisch, plats du cru qu'il fut heureux de retrouver lorsque, en 1816, la réaction bourbonienne l'interna dans sa maison. Il suffit que nos cuisiniers d'aujourd'hui ne laissent pas déchoir la réputation de leurs devanciers. Il ne semble pas qu'ils aient déchu. N'avons-nous pas entendu, au cours de la caravane touristique de juin dernier, M. Hubert Morand presque demander grâce : « Hôteliers quercynois, vos chefs sont des artistes consommés ; vos truffes et vos foies gras de premier ordre. Amis, songez que nous sommes venus dans votre pays pour voir le pays et ne nous gardez pas trop longtemps à table ! » Oh ! que cette protestation sied bien sous la plume d'un grave rédacteur des *Débats*. Mais n'est-ce pas se plaindre que la mariée est trop belle ?

⁂

Il n'y a pas que la cuisine : il y a encore le logis. L'étranger qui vient chez nous est habitué à un confort inconnu de nos pères, mais qu'il est de toute nécessité de lui assurer. On a suivi les conseils de M. Auscher, de M. Chaix et aussi de cet aimable ingénieur en chef de la Compagnie d'Orléans qu'est M. d'Welles. Figeac est à la page. Si la ville est vieille, nos hôtes sont jeunes et nos auberges rajeunies. Si nous entendons laisser à nos demeures d'antan la patine déposée par les siècles qui fait leur beauté, nous ne nous scandaliserons pas de voir nos modernes hostelleries suivre la mode, se faire les lèvres et se passer du ripolin. De parasites, s'il en reste, on n'en trouvera plus que dans le cadre où la boîte de la T. S. F. Les touristes peuvent venir, ils trouveront bon gîte et bonne table. [Du « *Grand Tourisme* »].

J. MALRIEU.

Chronique du Lot

La Chambre de Commerce reçoit
LE NOUVEAU PRÉFET

La Chambre de Commerce du Lot s'est réunie le jeudi, 11 avril 1929, à 11 heures du matin, sous la présidence de M. Orliac, Président.

Au nom de la Chambre, M. le Président adresse ses souhaits de bienvenue à M. Paul Bert, Préfet du Lot, et le remercie d'avoir bien voulu assister à la séance.

Il indique les problèmes qui font plus spécialement l'objet des préoccupations de la Chambre de Commerce : défense des commerçants contre une fiscalité parfois tracassière, toujours trop compliquée ; remplacement de la taxe sur le chiffre d'affaires par un impôt à la base, qui rendrait plus aisé le petit commerce ; développement de l'aviation commerciale.

Et M. le Président termine son allocution en disant :

« D'accord avec les Chambres de « Commerce voisines groupées en « région ; d'accord avec l'Adminis« tration ; d'accord avec vous, M. le « Préfet, dont nous avons déjà pu « apprécier l'urbanité et le dévoue« ment, nous poursuivrons cette œu« vre modeste mais utile de défense « et de développement économique. »

M. le Préfet remercie M. le Président et MM. les membres de la Chambre du cordial accueil qui lui est fait; il se plait à retrouver dans le Président de la Chambre de Commerce l'homme aimable et de relations agréables avec qui il lui a été donné de prendre contact à la Commission départementale.

Rappelant le passé de Cahors, vous êtes, dit-il, Messieurs, les successeurs de ces marchands qui portèrent si loin au Moyen Age le renom de votre cité.

La Chambre examine ensuite les questions figurant à l'ordre du jour de la séance.

Elle donne un avis favorable à la suppression de l'Office notarial de Cahus.

M. le Président rend compte du Congrès de la boulangerie tenu à Cahors le 24 février dernier ; sur sa demande, la Chambre décide de réserver, lors de la première vacance, un siège de membre correspondant à un représentant de la boulangerie.

Le Comité de la Région Economique de Bordeaux demande à la Chambre d'augmenter, dans la proportion du simple au double, sa participation aux dépenses de la Région. Après échange d'observations, M. le Président est chargé d'examiner de plus près cette demande.

M. le Président met au courant ses collègues de la démarche qu'il a faite auprès de M. le Ministre des Travaux Publics, ayant pour objet de faire bénéficier la ville de Cahors des prix fermes de transport pour les sucres, prévus dans la proposition de tarif soumise par les Compagnies de chemin de fer à l'homologation ministérielle.

M. Clavières fait adopter un vœu tendant à rendre quotidien le service périodique d'autobus de Frayssinet-le-Gélat à Libos.

L'Assemblée vote le renouvellement de plusieurs subventions annuelles.

MM. Gayet, Besombes, Nicolaï, Chansard, Delpuech déposent des rapports sur diverses questions dont l'examen leur avait été confié.

Gendarmerie

M. Agar, gendarme à Figeac, est nommé maréchal des logis chef à Beauville (Lot-et-Garonne).

M. Gisbert, gendarme à Fréjus (Var), est nommé à Figeac.

Médaille militaire

La médaille militaire est décernée à notre compatriote, M. Vayssié, de Caniac (Lot).

Justice de paix

M. Alard est nommé suppléant du juge de paix de Martel, en remplacement de M. Laverdet, atteint par la limite d'âge.

M. Laverdet est nommé juge de paix honoraire.

Administration préfectorale

L' « Officiel » promulgue la loi relative à l'enseignement des cadres de l'administration préfectorale.

Aux termes de cet aménagement, l'emploi de secrétaire général est créé à la Préfecture du Lot.

Education physique

M. Marcel Deval, moniteur départemental d'éducation physique à Cahors, puis à Agen, est nommé au 7e tirailleurs, à Constantine.

Colombophilie

La société l'Aquillon briviste vient de former son calendrier pour la saison 1929 comme suit. Nous y relevons :

Concours de jeunes pigeons: Chasteaux, Souillac, Gourdon (conc.) ; Cahors (conc.) ; Montauban (conc.) ; Toulouse (conc.) ; Carcassonne (conc.) ; Narbonne (conc.) ; Port-Bou (conc. société) ; Barcelone, en Espagne, 515 kilomètres, concours final.

Ces nombreux concours (21) seront dotés de nombreux prix en espèces et lots.

Chemin de fer de Paris à Orléans

AVANCE DE L'HEURE LEGALE
(Nuit du 20 au 21 avril 1929)

Par suite de l'avance de l'heure légale, le train 41 partant de Paris-Quai d'Orsay à 23 h. 52 sera expédié de cette gare à 0 h. (heure nouvelle), dans la nuit du 20 au 21 avril, c'est-à-dire à 23 h. (heure ancienne).

Les trains qui devaient circuler normalement entre 23 et 24 heures dans la nuit de transition subiront un retard d'environ une heure et leurs correspondances ne seront pas garanties.

Examens du B. P. M. E.

Les jeunes gens sont informés que les examens du B. P. M. E. auront lieu au mois d'août pour la deuxième session 1929.

Ceux désireux de suivre les cours de Préparation Militaire sont avisés que les cours ont lieu dans les localités suivantes :

Sergent-Chef Labro :

A Figeac et Assier, le 1er et 3e dimanche du mois ; à Lacapelle-Marival et Gramat, 1er et 3e vendredi du mois ; à Puybrun et Bretenoux, 2e et 4e lundi du mois ; à St-Céré et Labastide-Murat, 2e et 4e vendredi du mois; à Nozac et Gourdon, 2e et 4e dimanche du mois; à Castelnau, 2e et 4e jeudi du mois; à Montcuq, 1er et 3e lundi du mois.

Sergent Bourdoncle :

A Souillac et Martel, 2e et 4e mardi du mois ; à Sérignac et Mauroux, 2e et 4e mercredi du mois ; aux Junies et à Labastide-du-Vert, 2e et 4e jeudi du mois ; à Luzech et Albas, 2e et 4e vendredi du mois ; à Duravel et Soturac, 1er et 3e mardi du mois ; à Prayssac et Puy-l'Evêque, 1er et 3e mardi du mois; à Cazals et Salviac, 1er et 3e vendredi du mois ; à Douelle, 1er et 3e vendredi du mois.

Sergent Bach :

Aviron Cadurcien. — Les dimanches, de 8 à 11 h. (Caserne Besssières), le mardi, de 20 h. 30 à 22 h. 30 (Mairie).

Le dimanche chaque Société sera visitée à tour de rôle.

Les jeunes gens trouveront auprès des Présidents ou Moniteurs, tous renseignements utiles pour l'heure et le jour des séances.

Concours Central d'Animaux reproducteurs des espèces Chevaline et Asine.

AVIS

Le Ministre de l'Agriculture a l'honneur de rappeler à MM. les éleveurs que les engagements pour le concours central des animaux reproducteurs des espèces chevaline et asine de Paris devront parvenir au Ministère de l'Agriculture (Direction des Haras, 3e Bureau) avant le 1er mai à 18 heures, terme de rigueur.

Contrairement aux informations de quelques journaux, les différentes opérations du concours sont réglées ainsi qu'il suit :

Mardi 2 juillet. — De 8 h. à 18 h., réception et classement des animaux.

Mercredi 3 juillet. — De 8 h. à 18 h., vérification du classement ; préparation de la présentation devant le Jury ;

Jeudi 4 juillet. — Opérations du Jury, à partir de 8 h. du matin.

Vendredi 5 juillet. — De 8 h. à 10 h., attribution des Prix d'honneur. A 10 h., achats d'étalons par l'Administration des Haras. Exposition de tout le concours dans la journée. Défilé des animaux primés.

Samedi 6 juillet. — Exposition de tout le concours. Défilé des animaux primés.

Dimanche 7 juillet. — Exposition de tout le concours. A 16 h., sortie des animaux.

Le concours sera ouvert au public tous les jours, de 9 h. à 18 h. ; le jeudi 4 juillet et le vendredi 5 juillet, jours des opérations des jurys, de 8 h. à 18 h.

La médaille coloniale avec agrafe « Sahara »

Le droit à la médaille coloniale, avec agrafe « Sahara », est acquis :

1° A tous les militaires qui participèrent à l'affaire de Meysen (Sud Algérien), le 8 décembre 1928 ;

2° Au personnel français et indigène ayant pris part, le 28 janvier 1928, au combat de l'oued Arifidji (Sud Algérien).

Les sessions d'examens du baccalauréat

Les sessions d'examens du baccalauréat de l'enseignement secondaire (régimes antérieurs à celui du décret du 7 août 1927), s'ouvriront dans les académies de Paris, d'Aix, de Besançon, de Bordeaux, de Dijon, de Grenoble, de Lyon, de Montpellier, de Poitiers, de Toulouse, aux jours et heures que fixeront les doyens des Facultés des lettres et des sciences, à partir des dates ci-après :

1. Session de juin-juillet 1929, jeudi 20 juin.

2. Session d'octobre-novembre 1929, lundi 14 octobre.

Les sessions d'examens de la première partie du baccalauréat (régime du décret du 7 août 1927), s'ouvriront le mercredi 26 juin et le mercredi 16 octobre 1929.

CAHORS
NOTRE GARNISON

Le bataillon de tirailleurs sénégalais, qui est arrivé à Cahors lundi, est installé dans la caserne Bessières.

Depuis plusieurs semaines, la caserne avait été aménagée, nettoyée de fond en comble.

L'installation a été parfaite et les tirailleurs s'y trouvent très bien.

Mais, comme nous l'avons indiqué précédemment, le bataillon qui est arrivé lundi n'est pas au complet.

Lundi, il y avait 570 hommes environ. Un contingent se trouve au camp de Souges (Gironde), et en juin, un contingent de jeunes soldats rejoindra Cahors.

250 environ viendront grossir le bataillon qui occupe, actuellement, la caserne Bessières.

C'est donc un contingent moyen de 750 à 800 hommes, les cadres en plus, qui composera la garnison de Cahors.

Nous croyons bien que la population, le commerce local, ne s'en plaindront pas.

LE TEMPS

Nous avons eu les giboulées : elles ont commencé dimanche, et pour leurs débuts elles ont été copieuses.

Mais lundi et mardi, elles furent d'une abondance exceptionnelle. De lourds nuages s'amoncelaient et crevaient tout à coup. C'étaient des trombes d'eau qui s'abattaient pendant plusieurs minutes.

Puis, une accalmie, les nuages étaient chassés par un soleil brillant et chaud.

Ce temps a été accueilli avec satisfaction par les agriculteurs, et les modestes possesseurs d'un jardin.

Tous se plaignaient de la sécheresse qui empêchait les récoltes de sortir.

Mais la grande joie fut éprouvée par les propriétaires et les consommateurs quand ils entendirent le tonnerre, dans l'après-midi de mardi.

On dit, en effet, — à tort ou à raison — mais on dit que lorsqu'il tonne en avril, on peut préparer tonnes et barils. Cela veut dire qu'il y aura beaucoup de vin!

L'année précédente, croyons-nous, il tonna, également, pendant le mois d'avril.

On sait que les vendanges ne furent pas mauvaises, au moins l'année dernière.

Mais, est-ce que les consommateurs s'en sont aperçus ?

Allons ! ayons confiance en une abondance extraordinaire cette année, afin que le litre soit livré à meilleur compte, n'est-ce pas ?

L'essentiel, c'est que les giboulées soient enfin arrivées, car la sécheresse commençait à être trop préjudiciable aux cultivateurs.

⁂

La journée de mercredi fut superbe : il n'y eut pas de pluie. Ce fut un beau soleil qui la remplaça. La journée de jeudi fut également très belle.

Société Amicale des Cheminots retraités

Une réunion générale aura lieu le 21 courant à 14 heures précises dans une salle de l'Hôtel de Ville.

Tous les retraités qu'ils fassent ou non partie de la société sont priés d'assister à cette réunion.

Le Bureau.

Accident

M. Bru, employé chez M. Delguel, liquoriste, était occupé à monter de la cave des caisses lourdes, lorsqu'il eut la main coincée entre le mur et la caisse.

La peau de la main fut enlevée et M. le docteur Alazard, a donné les soins nécessaires.

Ecrasée par une auto

La gendarmerie de Bretenoux a envoyé au Parquet un procès-verbal relatif à un accident mortel d'auto qui s'est produit de la façon suivante :

Mme Bex, née Jammes, demeurant à Granval (hameau de Bretenoux) s'était avancée près de l'auto de son fils, M Bex, peintre à Bretenoux qui venait lui apporter des provisions et des objets divers.

L'auto était placée sur l'accotement de la route en face la maison de Mme Bex.

Celle-ci ayant pris les objets qui lui étaient destinés, voulut rentrer chez elle et traversa la route.

Au moment même où elle passait devant l'auto de son fils qui était arrêtée, une camionnette arriva et tamponna Mme Bex qui fut traînée sur un parcours de plusieurs mètres.

M. Bex, témoin de cet horrible spectacle, se précipita pour relever sa mère.

M. le docteur Dournes, de St-Céré, prévenu, accourut en toute hâte. Mais Mme Bex était morte. Elle avait le crâne et plusieurs membres brisés.

L'auteur de l'accident a manifesté une vive émotion et de bien sincères regrets. C'est M. Mazou, jardinier-maraîcher à St-Céré.

Le Parquet a ordonné une enquête.

Lycée Clément-Marot
FÊTE DE BIENFAISANCE

L'administration, les Anciennes Elèves et les Elèves du Lycée Clément-Marot organisent une belle fête de charité au profit des Œuvres du Lycée et des Anciennes Elèves.

Elle aura lieu le vendredi, 26 avril, à 20 h. 30 au Palais des Fêtes.

Sans révéler encore le détail du programme, nous pouvons dire qu'il sera particulièrement attrayant et qu'il assure aux spectateurs une soirée du plus vif intérêt.

Il n'est pas douteux que la salle du Palais des Fêtes sera remplie ce soir-là d'un public qui voudra donner un témoignage sensible de sa sympathie à notre grand établissement universitaire et collaborer à l'œuvre de haute solidarité à laquelle sont réservées les ressources ainsi recueillies.

Nous ne nous aventurons pas à promettre aux organisateurs un grand et mérité succès.

UN GESTE STUPIDE

Au cours de la nuit de jeudi, une affiche a été placardée sur les murs de la ville par les soins du Groupe de la « Jeunesse laïque » de Cahors.

Au réveil, le matin, on constata que plusieurs affiches avaient été enlevées ou déchirées.

L'affiche que l'on peut lire encore ne contient rien de subversif.

On ne comprend pas, dès lors, qu'elle ait provoqué un mécontentement quelconque, et qu'elle ait incité un citoyen à la lacérer.

Nous entrons dans la période électorale municipale et, certainement, comme au cours de toutes les périodes électorales, de nombreuses affiches seront placardées sur les murs de la ville.

Toutes ne plairont pas à tous les électeurs, mais tous les électeurs se contenteront de les lire et les laisseront placardées.

Dans tous les cas, c'est ainsi que cela devra être.

Aussi bien, la loi punit les auteurs des lacérations d'affiches, et certes, il n'est pas difficile, souvent de les découvrir.

Le geste commis au cours de la nuit, du 17, pourrait bien ne pas rester impuni. Il est stupide. Mais il pourrait se reproduire, au préjudice de tous ceux qui auront l'occasion de faire afficher des imprimés.

Un avis : le Commissaire de police a enregistré la plainte qui a été déposée mercredi matin, par le Groupe de la Jeunesse laïque.

Un conseil : personne n'a le droit de toucher aux « papiers « étalés sur les murs.

La police a, seule, le devoir d'enlever ceux qui sont indésirables, contraires à la morale et de la sécurité publique.

Souhaitons que pareil fait ne se renouvelle pas. Après tout ce n'est qu'une question de probité et de loyauté.

L. B.

Tous les Samedis à 20 h. 30 et Dimanches en matinée et soirée

Grand bal

AU ROBINSON

Vol de lapins « angoras »

Un propriétaire des environs de Trespoux rentrait en voiture lorsqu'il rencontra sur la route une femme qui portait un sac.

Ce sac tomba au passage de la voiture et une roue passa sur le fond du sac.

Aussitôt, des cris de lapin blessé furent entendus. On sut, plus tard, que la roue de la voiture avait écrasé les deux pattes de devant du lapin.

La femme ramassa son sac et partit.

Rentré chez lui, le propriétaire, M. Verneret, de Trespoux, constata qu'une lapine angora et ses 6 petits avaient été volés.

Il eut l'intuition que la bonne femme rencontrée était la voleuse.

Il porta plainte. Effectivement, la gendarmerie fit une enquête, au cours de laquelle elle trouva chez un marchand de comestibles de Cahors, la peau d'un lapin angora.

Le marchand reconnut avoir acheté une lapine à une femme des environs de Cahors.

La gendarmerie se rendit chez elle et, un gendarme, à brûle-pourpoint lui demanda : « Nous venons voir où sont les 6 lapins. »

La femme interloquée, montra la cage où elle les avait placés. C'étaient bien les lapins volés.

Procès-verbal a été dressé contre cette femme, Marie Péchoutou.

Vol de poules

Un propriétaire de Mercuès a porté plainte pour vol de poules dont il a été victime.

La gendarmerie a ouvert une enquête qui a abouti à un résultat inattendu. On a retrouvé les têtes des poules chez un débitant de Cahors.

Celui-ci a déclaré avoir acheté les poules à une femme qui serait venue de Mercuès, et dont il a donné le signalement.

L'enquête continue.

Syndicat des garçons coiffeurs

Les garçons coiffeurs sont priés d'assister à la grande réunion qui aura lieu vendredi soir, 19 avril, à 9 h. précises, au Café de la Promenade. (*Présence indispensable*).

Coups

Les sieurs P..., 61 ans, propriétaire, et M..., 64 ans, tous deux de Payrignac, se sont porté des coups.

La gendarmerie de Gourdon, prévenue, a dressé procès-verbal, qui a été transmis au Parquet.

Violences

Le sieur C..., de Lacapelle-Marival, était inculpé de violences.

Une enquête fut ouverte et il a été établi que l'affaire est sans importance. Elle a été classée.

Affaire classée

Le sieur L..., de Puy-l'Evêque, était accusé de détenir des objets mobiliers indûment.

Une enquête faite a démontré que l'accusation n'était pas établie.

Foire du 13 avril 1929

La foire du 13 avril n'a pas été importante :

Bœufs, très peu amenés, pas de cours ; porcelets : 180 à 220 fr. pièce; brebis d'élevage : 130 à 200 fr. pièce; agneaux : 6 fr. 50 à 7 fr. le kilo.

Marché : Poules : 6 fr. ; poulets : 7 fr. le 1/2 kilo ; œufs : 5 fr. 50 à 6 fr. 50 la douzaine.

Halles : Pommes de terre : 48 à 50 fr. les 50 kilos.

L'Acier Electrique

Les pièces primées au concours de forgeage de l'acier électrique, institué par la Société Amouroux Frères, et qui ont été particulièrement admirées au dernier Salon de la Machine Agricole par le Président de la République, le Ministre de l'Agriculture, et plus de 100.000 visiteurs, seront exposées dans le Stand de cette Société pendant toute la durée de la Semaine Agricole.

Les Sports

FINALE
DU CHAMPIONNAT DE FRANCE
(2e Série)

BORT CONTRE ELNE

Palmarès des deux équipes

La grande finale du 21 avril est l'objet dans la région de toutes les conversations. Cahors n'avait jamais été à pareille fête, et partout on s'accorde à dire que la Fédération a bien fait les choses. Aussi le Comité de l'Aviron Cadurcien espère-t-il que le public accourra en grand nombre à Cabessut, répondant, par son magnifique empressement, à la confiance que la Fédération a mise en lui. D'autres parties, dans les séries supérieures, vont être organisées en terrain neutre : pourquoi notre ville, si bien placée sur la grande voie ferrée de Paris à Toulouse, n'obtiendrait-elle pas d'en organiser une ? Pour cela, il est indispensable que la recette de dimanche soit bonne, très bonne.

Cela dit, voyons aujourd'hui en détail les deux clubs qui vont se disputer le titre de champion de France.

L'Amicale Sportive Bortoise, fondée en 1904, a été champion d'Auvergne, 4e, 3e, 2e série, en 1923-1924-1925-1926, et champion du Limousin, 2e série, en 1927.

En 1928-1929, l'A. S. Bortoise a battu l'A. S. Montferrandaise (1) à Clermont, par 11 à 8 ; le C. A. Villeneuvois (1), à Villeneuve, par 10 à 9 ; le C. A. Périgourdin (1), à Bort, par 6 à zéro ; l'U. S. Bergeracoise (1), à Bergerac, par 14 à 4 ; le Stade Decazevillois (1), à Decazeville, par 6 à zéro ; le C. A. Briviste (1), à Brive, par 12 à 8 ; le S. C. Tulliste (1), à Tulle, par 42 à 3 ; le Stade Aurillacois (1), à Bort, par 23 à zéro.

Elle a fait match nul — 3 à 3 — à Clermont, avec le Stade Clermontois (1), et à Bort — 3 à 3 — avec Vierzon.

Dans le championnat de France, elle a eu raison de Terrasson (Périgord-Agenais), par 21 à 3 ; de Cahors, par 28 à zéro ; de Royan (Charente), par 19 à zéro ; de Belfort (Franche-Comté), par 11 à zéro.

Ce sont là des performances qui se passent de commentaires.

En face de ce groupement, qu'est le Stade Illibérien, champion du Languedoc ? Ses performances paraissent sur le papier moins brillantes ; elles ne sont pourtant pas sans valeur. Qu'on en juge.

Le Stade Illibérien bat l'A. S. Pradéenne par 15 à zéro ; le R. C. de Palau, par 9 à zéro ; l'Aviron Perpignannais par 14 à zéro ; le S. C. A. Biterrois, par 34 à zéro ; le R. C. Carcassonnais, par 6 à zéro ; les Cheminots Marengo, de Toulouse, par 14 à zéro ; l'U. S. Tyrossaise, par 3 à zéro ; l'U. S. d'Apt, par 18 à zéro, et le S. A. Gaillacois, par 3 à zéro. Pour nous, Cadurciens, qui avons vu à l'œuvre Marengo et Gaillac, les victoires d'Elne sur ces clubs nous font comprendre la valeur du rugby catalan. Enfin, le Stade Illibérien a conquis sa place en promotion, en battant Pézenas, par 10 points à 6.

Les deux adversaires sont de taille à nous enthousiasmer dimanche ; nous verrons dans le prochain numéro la composition des équipes et la caractéristique du jeu de chacune d'elles.

Frégate Cadurcienne

« Frégate Cadurcienne » bat Stade Prayssacois, par 4 à 1.

Les deux équipes se présentèrent amputées de quelques joueurs. Les remplaçants firent cependant de leur mieux, et les quelques spectateurs qui assistèrent à la rencontre purent apprécier le jeu et la valeur des 22 joueurs.

La partie fut sans histoire, courtoise de bout en bout, et si la Frégate a gagné, c'est grâce au courage de ses joueurs et au désir de bien faire que nous leur connaissons.

Nous remercions particulièrement le Stade Prayssacois de sa visite ; ceci prouve bien qu'il y a encore beaucoup d'espoir pour défendre la cause de la « sphère de cuir ». Ne l'oublions pas, la finale du Championnat du Lot reste fixée à dimanche prochain 21 avril.

A LABASTIDE-DU-VERT

Foot-ball. — Nous avons été heureux de lire dans le « Journal du Lot », du 10 avril, un article paru à la chronique sportive de Montcuq et dans lequel le correspondant local cherche, par tous les prétextes, à justifier la défaite subie par son onze et sur son terrain, le 24 mars.

Il invoque particulièrement un incident regrettable où les nôtres menacèrent de quitter le terrain ; mais il oublie, sans doute volontairement, de dire la vraie cause. Rappelons les faits : l'ailier droit du « foot-ball club bastidain » a la balle, il longe la touche, renvoie au centre où la balle est cafouillée par les arrières ; on donne deux ou trois coups de pied de part et d'autre, et si, à ce moment-là, le goal de Montcuq avait pu dégager, rien ne se serait passé. Mais un avant de Labastide rentre la balle : l'arbitre aurait accordé le but ; mais chez les locaux, un joueur remarquable par sa stature, crie contre cette décision ; il dit que l'ailier est passé en touche, il y a 5 minutes. Il n'est pas capitaine, mais il est seigneur de l'endroit et tout-puissant ; tout le monde s'incline, sauf, bien entendu, nos « noir et rouge » qui, pour protester, menacent de quitter le terrain ; mais par loyauté sportive, ils reprennent aussitôt.

Tous les autres griefs : ballon glissant, terrain impraticable, étaient bien sûrement plus préjudiciables aux visiteurs qu'aux locaux et ne peuvent être invoqués que par des novices.

Allons, joueurs de Montcuq, soyez sportifs et francs. Le « foot-ball club » sait s'incliner quand il est battu, mais il voudrait qu'on lui rende justice, et reconnaissez que le 24 mars, il a bien mérité la victoire.

A PUY-L'EVEQUE

Union Sportive Puylévêquoise. — Dimanche prochain, 21 avril, la vaillante équipe de l'U. S. P. clôturera sa saison de football par son match de finale qui se jouera à Albas contre la « Frégate Cadurcienne ».

Après l'excellent entraînement qui a eu lieu dimanche à Côte-Guiral contre le onze des Junies, nous croyons pouvoir mettre toute notre confiance dans nos Jaunes et Bleus pour la conquête de cette fameuse Coupe du Quercy, qui sera le suprême encouragement à la meilleure équipe de notre région.

Malgré les difficultés sans nombre dûes au manque de ressources financières, notre Société Sportive continue en effet à faire bonne figure au milieu de ses pareilles et la saison qui va finir sera pour elle une des meilleures qu'elle ait faite jusqu'à présent.

Sur 21 matches qu'elle a joués durant cette saison, elle en a gagné 17, fait un nul, et perdu trois. Elle a marqué 96 buts pendant qu'elle en encaissait seulement 22, et joué 13 parties où l'adversaire n'a pas pu marquer.

Après de pareils résultats nous ne saurions admettre, qu'elle perdit la finale. Nous attendons dimanche avec toute confiance car s'il n'y a pas de défections dans l'équipe, la Victoire lui appartient.

Le départ de Puy-l'Evêque aura lieu dimanche à 13 h. 30, et comme le nombre de places disponibles sur la voiture est assez limité, les amis de l'U. S. P. qui voudront suivre l'équipe, sont priés de se faire inscrire chez le Secrétaire, M. Talou, avant le dimanche matin.

Réunion de tous les membres samedi soir à 20 heures, au Café du Commerce.

Les Etablissements **« A LA MAILLE D'OR »**, 4, place du Marché (en face la Cathédrale), remercient chaleureusement toutes les personnes qui par leurs nombreux achats ont assuré d'une façon indiscutable le grand succès qu'ils ont eu dans notre ville, pour l'ouverture de leur succursale.

Nous rappelons à tous nos lecteurs que les Etablissements **« A LA MAILLE D'OR »** spécialistes en Bas et Chaussettes, ne vendent exclusivement que ces deux articles, mais à des prix qui ne peuvent pas être appliqués par la concurrence.

Contrairement à certains bruits tendancieux, les prix de leurs séries **« RÉCLAME »** seront maintenus toute la saison.

Arrondissement de Cahors

Labastide-du-Vert

Foot-ball. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Calvignac

Mariage. — Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage, pour samedi 20 courant, de M. Roger Lattes, fils de M. Lattes, le sympathique adjoint au maire, avec Mlle Clémence Faure, fille de M. Faure, cantonnier.

Aux futurs et charmants époux, nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur. — B.

St-Pantaléon

Caisse locale de Crédit agricole. — Procès-verbal de la réunion générale du 14 avril 1929 : La séance est ouverte à 11 heures, sous la présidence de M. Planacassagne, président, assisté de M. Couzit, secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion. Aucune observation n'étant présentée, ce procès-verbal est approuvé.

M. le président donne connaissance à l'Assemblée des opérations effectuées par la caisse locale, pendant l'année 1928.

L'Assemblée, conformément à l'article 17 des statuts, procède au renouvellement du bureau et du Conseil d'administration.

Ont été proclamés : *Président :* M. J.-Bte Planacassagne; *Vice-président:* M. Lasbouygues Julien ; *Secrétaire-Trésorier:* M. Couzit Antonin; *Administrateurs :* MM. Vilas Paul, Sabatié Antoine, Pagès Paul et Mériguet François.

M. Lasbouygues Léon est désigné comme commissaire à la révision des comptes.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président déclare lever la séance à 11 h. 1/2.

Le Secrétaire: Antonin COUZIT.

Nécrologie. — Nous avons appris avec peine le décès de Mme Eugène Bouchet, survenu, dans la journée de lundi, à la suite d'une courte et douloureuse maladie.

Mme Bouchet était âgée de 60 ans.

En cette triste circonstance, nous adressons à M. Eugène Bouchet, à M. et à Mme Georges Bouchet, ainsi qu'à toute la famille de la défunte, nos sincères et émues condoléances. — J. P.

Puy-l'Evêque

Mariage. — Nous apprenons avec plaisir le mariage de M. Marc-Emile Landrevie, mécanicien à Prayssac, avec Mlle Odette-Simone Presset.

Aux futurs époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

Union Sportive Puylévêquoise. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Floressas

Changement d'horaire. — A partir de dimanche prochain, 21 avril — date de mise en vigueur de l'heure d'été — l'autobus Le Boulvé-Puy-l'Evêque, par Floressas, qui partait de la gare de Puy-l'Evêque à 16 h. 15, après l'arrivée du train de Cahors, n'en partira qu'à 19 h. 40, c'est-à-dire après l'arrivée du dernier train allant sur Libos.

Sérignac

Hyménée. — Samedi prochain sera célébré à Sérignac le mariage de la gracieuse et gentille Mlle Antonia Berty, fille du sympathique M. Berty, propriétaire à Bourrel, commune de Sérignac, avec M. Edouard Combes, propriétaire à la Moline, commune du Boulvé.

Nous prions les parents d'accepter tous nos compliments et les futurs époux d'agréer nos meilleurs vœux de bonheur. — L. D.

Soturac

Justice de paix. — Nous informons nos lecteurs qu'à partir du 10 avril courant, les audiences de la justice de paix de Puy-l'Evêque auront lieu chaque mercredi, au prétoire ordinaire, sis à la mairie de Puy-l'Evêque, à 8 h. 30 et non le samedi, comme cela avait lieu précédemment.

St-Cirq-Lapopie

Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Saint-Cirq-Lapopie s'est réuni sous la présidence de M. Delmas, maire.

Etaient présents: MM. Delmas, maire ; Décremps, adjoint ; Dablanc, Lucie, Conquet, Bouzou, Mouilhayrat, Bonhomme, Bessac.

M. le maire a communiqué à l'assemblée une lettre de M. le préfet où il est question d'une avance de fonds faite par l'Etat aux communes pour la réparation des chemins ruraux et des travaux d'adduction d'eau.

L'assemblée, après discussion, a décidé d'accepter cette avance pour une somme de dix mille francs.

La question de l'électrification de notre commune a été de nouveau agitée.

M. le Maire a informé le Conseil qu'à la suite d'une réunion tenue à Tour-de-Faure, la question de l'électrification ne tarderait probablement pas à recevoir une solution favorable avec la compagnie du Midi, comme concessionnaire, cette compagnie offrant des conditions bien plus avantageuses que celle à laquelle on avait pensé s'adresser tout d'abord.

Tour-de-Faure

Légion d'honneur. — Nous apprenons avec plaisir que notre excellent compatriote, M. Georges Rossignol, lieutenant au 29e escadron du train des équipages, à Damas (Syrie), est inscrit au tableau de concours pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Tous nos compliments au vaillant lieutenant, qui est le fils du sympathique M. Rossignol, gendarme en retraite à Tour-de-Faure.

Vers

Fête sportive. — La Société des pêcheurs à la ligne le Scion d'Albias (Tarn-et-Garonne), organise une excursion à Vers, le dimanche 21 avril. Après un banquet fait par notre député maître d'hôtel, Mme Espéret, et servi dans les jardins de la « Truite Dorée », un bal sera offert, avec un brillant orchestre, à la jeunesse de la localité et des environs, à partir de 15 heures. Cordiale invitation à tous.

Le Président.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Le concert de la musique. — Le concert que les Artisans réunis offrent à leurs membres honoraires, est définitivement fixé au lundi 22 et mardi 23 avril courant.

Afin d'éviter l'entassement qui résulte de l'exiguïté de la salle, la commission a fait le gros sacrifice de donner deux soirées consécutives. De cette façon, chacun sera à son aise et on n'aura pas à se pourvoir de bancs ou de sièges supplémentaires qui encombrent les passages et occasionnent du désordre.

Beaucoup de personnes se demandent pourquoi ces soirées sont données en pleine semaine, alors que jusqu'à cette année, ce concert avait lieu le dimanche. Etant allé aux informations, il nous a été dit que c'est pour avoir des artistes de choix qui ne pouvaient être libres que ces jours-là. On doit donc être reconnaissant à la commision pour cette détermination, car nous savons, en effet, que la réputation des artistes qui viendront sur notre scène n'est plus à faire, et nous sommes certains qu'ils recueilleront de chaleureux applaudissements.

Une cavalcade pour les fêtes. — Nous avons déjà dit que le porgramme de nos prochaines fêtes est élaboré et qu'il comprend, outre de nombreuses attractions, une belle cavalcade, avec chars humoristiques et inédits. C'est un numéro toujours goûté du public et susceptible d'attirer dans notre ville de nombreux visiteurs.

Comme la confection de ces chars sera longue et minutieuse, la commission fait un pressant appel à toutes les bonnes volontés. Nous avons toujours pensé qu'elles seraient nombreuses et nous ne serons pas déçus, puisqu'on nous affirme qu'on peut déjà compter sur de précieuses collaborations.

C'est très beau, mais ce n'est pas tout. Les fêtes intéressant surtout le commerce, il est indiscutable que celui-ci doit faire des efforts en vue de leur réussite ; on espère donc que toutes nos maisons sauront faire leur devoir, ce qui permet d'escompter, d'ores et déjà, le plus brillant succès.

Travaux à la Caserne de gendarmerie. — Dimanche dernier a eu lieu l'adjudication des travaux de réparations à effectuer à la Caserne de Gendarmerie.

Le 1er lot, ouvrage de maçonnerie, a été adjugé à M. Hénault Georges qui a consenti un rabais de 8.50 0/0.

Le 2e lot, charpente, menuiserie, quincaillerie, a été également adjugé à M. Hénault, avec un rabais de 4,50 0/0.

Le 3e lot, peinture, plâtrerie et vitrerie, a été adjugé à M. Durand Alphonse, avec un rabais de 1 0/0.

Nous sommes heureux de constater que ce sont des entrepreneurs de la localité qui ont été chargés de ces travaux et que la main-d'œuvre locale aura ainsi une occasion de plus de trouver à s'employer.

Plaques indicatrices de rues et de N°s de maisons. — L'installation de ces plaques a été confiée à M. Roumégoux, serrurier, Place Vival.

Auto contre moto. — Le jour de la foire, vers sept heures du matin, au tournant des escaliers du Calvaire, une puissante auto, venant du Boulevard Wilson et une moto, venant du faubourg d'Aujou, sont entrées en collision. Bien que le choc ait été violent, il n'y a pas eu d'accident de personnes. L'agent Thanié, de service, a fait les constatations d'usage et a déposé son rapport au commissariat.

Foire du 15. — Notre grande foire de lundi dernier a été très importante. Le champ de foire abondamment pourvu de bestiaux de toute sorte a rarement eu des transactions aussi nombreuses et aussi rapides. Les cours du 25 mars ont été sensiblement dépassés.

Autour de la Halle aux grains, le marché des légumes a été très actif, ainsi que dans l'intérieur de la Halle, où l'apport des grains était abondant.

Sur la place Vival de nombreux forains occupaient tous les emplacements et les éleveurs de la région y avaient apporté leurs produits en grande quantité.

Toute la journée, malgré les averses qui, nombreuses, succédaient à de courtes éclaircies, la circulation a été très actives. Les magasins et débits ont vu défiler une clientèle sans cesse renouvelée. En somme excellente journée pour tous.

Voici la mercuriale :

Blé, 130 à 135 fr. ; avoine, 65 à 70 francs, le tout l'hectolitre ; œufs, 6 fr. la douzaine ; beurre, 15 à 16 fr.; poulés, 11 à 12 fr. ; poulets, 11 à 12 francs ; lapins, 7 à 8 fr. ; chevreaux, 7 à 8 fr., le tout le kilo ; pigeons, 7 francs la paire.

Bœuf, 380 à 420 fr. ; veau, 700 à 750 fr. ; porc, 780 fr., le tout les 100 kilos.

Cajarc

Concert de « l'Alliance Cajarcoise ». — Notre vaillante société musicale a donné dimanche, sur la place du Foirail, à 16 heures, un excellent concert, qui a été, avec juste raison, très applaudi.

Nous avons constaté par nous-même que l'Alliance a fait de grands progrès depuis le dernier concert.

Nous sommes heureux d'en féliciter ses membres et son dévoué chef, M. Couyba.

Corn

Hyménée. — Samedi, 20 courant, sera célébré à Corn, le mariage de la toute gracieuse Mlle Suzanne Lapergue, robeuse, avec M. Roland-Daniel-Louis Flaujac, employé au P. O., à Montauban et dont la famille habite Lissac (Lot). Tout en regrettant le départ de la jeune couturière dont le talent était si apprécié des mamans, nous offrons à Mlle Suzanne Lapergue nos meilleurs vœux de bonheur.

St-Céré

Compatriote. — Notre compatriote, M. Canet, du village de la Meynardie, commune de St-Céré, ex-soldat au 80e d'infanterie, vient de recevoir la médaille commémorative du Liban.

Il est déjà titulaire de la médaille de Syrie-Cilicie.

Félicitations.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Dans les P. T. T. — Nous apprenons avec un vif plaisir la nomination, comme dame employée des P. T. T., à Tourcoing, de notre aimable compatriote, Mlle Lucile Salanié, fille de M. Salanié, ébéniste.

Toutes nos plus sincères félicitations.

Union musicale. — Notre société musicale organise pour le 28 avril prochain une « journée des Musiciens ».

On nous annonce une très belle fête, avec des attractions nombreuses et inédites, une magnifique kermesse en sera le clou. Elle se terminera par un superbe concert et un bal champêtre, à grand orchestre.

Toute la population félicite nos vaillants musiciens pour cette heureuse initiative.

Obsèques. — Les obsèques du jeune Jean Salvat ont été célébrées au milieu d'une affluence considérable.

La Société musicale, dont le défunt faisait partie, avait tenu à lui rendre les derniers honneurs. Au cimetière, le dévoué président de la société, M. Louis Taillade, tint à lui dire un dernier adieu. C'est avec une véritable émotion qu'il retraça la vie bien courte du disparu, son attachement à la Société musicale. Il venta la tendresse du fils, les qualités de cœur du parent et de l'ami, agréable à tous et dévoué pour tous.

Nous renouvelons à la famille nos bien sincères condoléances.

Gramat

Brûlé par une lampe. — Le jeune Jacques Beauvais, fils du sympathique propriétaire du Central Garage, mit le feu à ses vêtements par l'éclatement d'une lampe à souder. Immédiatement secouru par son père, qui ne parvenait pas à se rendre maître du feu, il fut sauvé par le jeune Jaubert, négociant à Rignac, qui, ayant servi aux pompiers de Paris, eut facilement raison du feu, préservant ainsi la jeune victime et l'immeuble. A M. Jaubert, nos félicitations.

Martel

Dans la gendarmerie. — M. Jean-Charles Paraire, le sympathique maréchal des logis chef, commandant la brigade de gendarmerie de Martel, figure au tableau de concours pour la médaille militaire. Le « Journal Officiel » du 25 mars dernier mentionne qu'il est inscrit sous le numéro 12.

Etat civil. — Mariages. — Irène Coste, domiciliée au hameau des Bourrettes, commune de Martel, avec Marcel Margouliaud, domicilié à Condat (Lot); Magdeleine Charazac, domiciliée à Martel, avec M. Armand Tillet, sabotier, domicilié à Brive (Corrèze).

Décès. — Damien Lasfargue, née Cayzac, 73 ans, à Martel, rue François-Grandou ; Simone Fouillade, 11 ans, rue Senlis, à Martel.

Floirac

Bornes-fontaines. — L'installation des trois nouvelles bornes-fontaines destinées à alimenter notre coquet petit bourg est complètement terminée. Elles fonctionnent donc depuis quelques jours à la grande satisfaction de notre brave population.

Salviac

Accident du travail. — M. Louis Liarsou, charron à Salviac, était occupé ces jours derniers à équarrir un bois destiné à un travail de charron lorsque la hache dont il se servait dévia et lui atteignit la cheville de la jambe droite.

M. le Docteur Cambornac lui donna aussitôt les soins que comportait son état. Nos meilleurs souhaits de prompt rétablissement.

Inspection des Fraudes — Ces jours derniers, M. l'Inspecteur des Fraudes était à Salviac, il a fait plusieurs prélèvement chez les laitiers et commerçants de la ville; les échantillons ont été adressés aux laboratoires spéciaux aux fins d'analyse.

Léobard

Dans l'enseignement. — M. Charles Laverdet, instituteur à Léobard, a été nommé en la même qualité à Martel: il a été remplacé par M. Lordblanchet, élève sortant de l'Ecole Normale.

Souillac

Fête scolaire. — Samedi 20 avril et dimanche 21, en soirée, une fête sera donnée par la jeunesse de nos écoles laïques.

La location sera ouverte dès le jeudi 18 avril, pour l'une ou l'autre des représentations ; mais pour celle du samedi 20, la priorité sera donnée aux parents des élèves.

Prix des places: Premières : 8 fr. ; secondes : 5 fr. ; troisièmes : 3 fr.

Frais de location en sus : 1 fr. pour les premières, 0 fr. 50 pour les secondes et les troisièmes.

Nous engageons vivement le public à prouver par son affluence l'intérêt qu'il porte à nos jeunes artistes.

Bibliothèque populaire. — Notre bibliothèque populaire vient de faire l'acquisition de nouveaux livres. Elle ouvre tous les dimanches, de 10 à 11 heures, à l'école des garçons.

St-Sozy

La Foire. — La foire du 12 avril a été importante. Malgré les travaux de printemps l'affluence était considérable. Beaucoup de marchands étalagistes étaient venus. De nombreuses transactions ont eu lieu sur les divers marchés. La hausse persiste sur tous les bestiaux et a même tendance à s'accentuer. Voici les principaux cours pratiqués.

Bœufs de travail, de 4.000 à 7.000 francs la paire ; bœufs gras, de 220 à 265 fr. les 50 kilos ; veaux, de 7 à 8 fr. le kilo ; moutons de boucherie, de 250 à 300 fr. ; agneaux, de 150 à 200 fr. ; porcelets, de 140 à 200 fr., le tout la pièce.

Poulets, de 5 à 5,50 ; lapins, 3 fr. ; le tout le demi-kilo ; œufs, 5 fr. la douzaine.

Vayrac

Subvention scolaire. — Grâce à l'obligeante intervention de notre cher député, M. Malvy, la commune de Vayrac a reçu du ministère de l'Instruction publique huit belles cartes Toutey, vernies, montées sur gorge et rouleau, pour son école de garçons. La subvention ministérielle est de 50 pour cent.

Nous avons pu admirer : la France physique ; la France politique ; l'Europe politique ; l'Algérie-Tunisie ; le Maroc; Méditerranée orientale ; Méditerranée occidentale ; le Lot, divisé par cantons et communes.

Dernière heure

Au Comité des Experts

Il résulte des renseignements recueillis dans les milieux bien informés, que le Docteur Schacht et ses collègues, estiment que le règlement définitif à intervenir ne doit pas s'étendre sur plus de 37 annuités d'un montant uniforme d'environ 1.650 millions.

Cette offre ne semble pas devoir être acceptée par le Comité.

Tamponnement de trains

Nous avons reçu mercredi soir de notre correspondant parisien le télégramme suivant :

« Express Paris-Amsterdam fut tamponné à 6 h. 30 du matin, près de Bruxelles.

« Il y a plusieurs morts et blessés. »

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

Exploit de bandits à New-York

De New-York. — Cinq bandits ont attaqué, en plein jour, une auto transportant la solde des employés d'une Compagnie téléphonique.

Ils ont tué 2 personnes qui se trouvaient dans l'auto et, après une fusillade nourrie, ils disparurent avec la caisse contenant un million environ.

Une centaine de personnes assistèrent, impuissantes, à cette scène qui fut très rapide.

⁂

Le tamponnement de l'express Paris-Amsterdam

De Bruxelles. — Une vive émotion a été éprouvée en Belgique au sujet de la catastrophe de chemin de fer qui a eu lieu, hier, sur la ligne Paris-Amsterdam.

Le bilan est tragique. Il y a 11 morts, 12 blessés très gravement et 31 blessés légèrement.

Les délégués du Syndicat national des Cheminots ont protesté contre l'arrestation du mécanicien, affirmant que le signal avertisseur fonctionnait mal.

⁂

Yougoslavie et Italie

De Berlin. — Le « Berliner Tageblatt » déclare apprendre qu'une protestation du Gouvernement a été adressée à Rome contre la campagne de diffamation et d'excitation menée par la presse fasciste contre la Yougoslavie.

Cette protestation a un caractère particulièrement énergique.

Les milieux diplomatiques disent que la Yougoslavie, lasse de cette campagne, déposera une plainte à la Société des Nations.

Vos enfants auront de belles couleurs

si vous avez soin de leur donner de la Quintonine. Sous son influence bienfaisante, vous verrez rapidement vos enfants retrouver les forces et la gaîté et vous serez stupéfaits des résultats obtenus. La Quintonine fortifie et donne de l'appétit. Son emploi facile, son prix avantageux de 4 fr. 95 en conseillent l'essai à toutes les mères : Toutes Pharmacies et Pharmacie Orliac à Cahors.

VINS DU ROUSSILLON

Entrepôt : Faubourg Cabessut à Cahors

Mme Veuve GABIN

NOUVEAUX PRIX :

8 degrés..... 221 fr. l'hecto.
9 degrés..... 229 fr. —
10 degrés..... 245 fr. —

DROITS COMPRIS

Qualité la meilleure, les prix les plus bas par la vente directe

S'adresser Mme Vve GABIN, Faubourg Cabessut, Cahors.

Grand Magasin de Chaussures à vendre

situé au centre de Cahors

Boulevard Gambetta, N° 87

pour tous renseignements s'adresser à

Monsieur SELVES

qui en est le propriétaire

PLACE SURE ET STABLE

appointements fixes et avantages divers

poste convenant à personne de confiance

Ecrire à M. BOUDARD, 54, rue Rémusat à TOULOUSE.

MACHINES A TRICOTER tte* larg. et jauges. Prix de Fabrique. Travail assuré. Catal. apprent. gratuit.

LAINES toutes nuances. Echant. gratis. — LA LABORIEUSE, 10, quai d'Orléans, NANTES.

LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée

Remplace l'Huile de Foie de Morue

Prix du Flacon : 14 francs

UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE

En vente dans toutes les pharmacies

Oui !!! mais bientôt vous dégusterez les délicieuses

BIÈRES de BORDEAUX de L'ATLANTIQUE

Roger DESMONS

entrepositaire, 17, r. Brive, CAHORS

Sodas et Limonades, garantis pur sucre

Siphons et Eaux Minérales

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 54

PRINCESSES DE SCIENCE

Par Colette YVER

QUATRIEME PARTIE

III

Fernand aurait voulu pardonner, il ne le put pas ; il aurait voulu oublier, il n'y parvint pas. Et Thérèse fut absoute avec des baisers si froids qu'il la meurtrirent.

Elle gémissait devant lui, en se tordant les mains :

— Je n'ai jamais regretté notre amour, je le bénis, je l'aime : des paroles involontaires m'ont échappé, et c'est tout...

Mais lui la revoyait toujours dans la chambre de l'hôtel, debout, magnifique et insolente, disant que leur amour avait gâté sa vie. La colère, il est vrai, avait seule déterminé l'expression d'une telle pensée, mais la colère, brutalement véridique, n'avait fait que déchirer un voile et mettre à nu l'idée dissimulée, entretenue peut-être depuis longtemps. Combien de fois, en secret, Thérèse avait-elle déploré la perte de sa liberté, l'arrêt de son essor, les entraves mises à ses ambitions ! Et il ne pouvait se défaire de ce soupçon, que souvent, sous ses caresses, elle avait maudit cette passion gênante et ce mariage dont elle était la prisonnière.

Alors il redevint aussi morne que pendant les mois de célibat où il vivait seul, dans cette maison de leur amour. Octobre vint. Ce fut, dans le carrefour fluide de la rivière, l'animation du marché aux pommes ; les trains qui les amenaient d'Auvergne, de Normandie, de Bretagne, les déversaient à Charenton ; la Seine les prenait là pour les charrier jusqu'à Paris.

Chaque matin, sous les fenêtres de l'île, des convois de bateaux passaient, conduits par un remorqueur sifflant et alerte dont la cheminée noire, automatiquement, saluait les ponts, un à un. Les pommes d'api joufflues et luisantes, les reinettes ridées et terreuses, les pâles canadas, au teint de citron, s'entassaient au fond des chalands creux qui glissaient au ras de l'eau, pareils à de longues courges évidées. Puis, sous le quai de l'Hôtel-de-Ville, ils allaient s'aligner pour l'hiver. Il en montait, avec les buées de la saison pluvieuse, une odeur de pulpe mouillée, de paille et de pressoir qui parfumait ce coin pittoresque.

C'était la quatrième fois que Guéméné voyait reparaître ces choses immuables et menues des vieilles traditions parisiennes. Mais, chaque année, des émotions changeantes l'occupaient , tandis que, de sa fenêtre, il contemplait le passage des pommes. D'abord, ç'avait été en pleine poésie de fiançailles que, surpris et curieux, il avait noté la vieille coutume. L'année suivante, il savait son enfant vivant en Thérèse, mais son bonheur s'attristait déjà des reproches de la jeune femme. Puis, avec un automne nouveau, les chalands parfumés de fruits étaient revenus, et ç'avait été une époque radieuse : dans sa profession, ses succès de laboratoire, le sérum antinéoplasique entrevu, possédé ; à la maison, les sourires de ce petit être avec lequel il se croyait déjà de muettes, de délicates ententes. Et, depuis, les pommes encore une fois avaient mûri aux branches des arbres lointains ; elles voyageaient maintenant le long du fleuve, arrivaient ponctuellement avec le retour, de la saison pour s'offrir au trafic annuel. Mais l'enfant n'était plus dans la maison refroidie. L'expérience lente et cruelle avait dépouillé l'épouse imprudente de son pouvoir. Guéméné sentait sa compagne lui devenir étrangère. Les choses, pour lui, n'eurent plus de poésie.

Alors il se retourna vers les laboratoires de l'Ecole. Une frénésie de travail s'empara de lui. Il passa des heures penché sur les tables de chimie qui s'allongeaient dans les salles, devant les immenses baies vitrées que salissaient les pluies de l'hiver. Boussard lui communiqua des pièces anatomiques ; il isola de nouveau le microbe du cancer. Et, dans sa blouse blanche, l'œil rivé au microscope, il avait des sursauts, des tressaillements d'impuissance, devant l'algue entrevue, l'invincible ennemi.

Puis il préparait des réactions, combinait des sels, produisait, dans des éprouvettes, des effervescences, procédait au hasard, par tâtonnements. Parfois Boussard qui passait s'arrêtait un moment, le regardait faire ; sous le monocle, son œil gris avait un éclair ; il allait parler... Puis il continuait sa route, travaillant lui-même dans la salle voisine.

Un après-midi que Thérèse descendait à pied le boulevard Saint-Germain, assez préoccupée d'un enfant diphtérique dont elle venait de juger le cas fort alarmant, au coin de la rue de l'Ancienne-Comédie, madame Adeline qui sortait de chez elle, pressée, haletante, la reconnut et l'interpella :

— Que devenez-vous, grand Dieu, ma chère amie ! On ne vous voit plus nulle part.

— Je travaille, fit Thérèse, qui lui sembla grave et comme mûrie, dépourvue de cette juvénilité patricienne qu'elle avait, après le mariage, conservée si longtemps.

Madame Adeline ajouta, toujours brutale :

— Dites-moi, est-ce vrai, le bruit qui court, que vous nous lâchez ?

— Qui est-ce que je lâche ? interrogea Thérèse avec une reprise de sa fierté nerveuse.

— Mais nous, le corps médical, la médecine enfin !... Ça se dit partout. Si c'était vrai, ma chère, je vous en ferais un fameux compliment. Vous en avez les moyens, n'est-ce pas ? Votre mari est coté, le papa vous a mis dans la main une dot qui vous préserve de la visite à quarante sous, qui vous permet de rester tranquille chez vous, à regarder flamber vos bûches. Ah ! ma petite, j'ai quinze ans de plus que vous et le droit de parler : eh bien, si j'avais un conseil à vous donner, ça serait de le justifier, ce potin !

— Je n'ai aucune intention d'abandonner la médecine, dit Thérèse, un peu froide.

— Alors, c'est tant pis... Ah ! je voudrais être dans votre peau, ma chère. Par moments, ma pauvre tête éclate. C'est trop, c'est trop !... Je suis à bout de forces !...

Sur son large visage, une telle expression de lassitude apparut que Thérèse s'en émut :

— Qu'y a-t-il ? demanda-t-elle affectueusement.

— Ah ! des embêtements chez moi... Je me tue... l'argent ne rentre pas... et puis, c'est le coulage... et des tracas qu'on ne peut pas dire. Ma fille Lucie, qui a quinze ans, a lu toute ma bibliothèque médicale. Les garçons font les paresseux : l'aîné a échoué au concours des bourses ; que vais-je en faire ? Est-ce que je peux m'en occuper ?

— Mais monsieur Adeline ? hasarda Thérèse.

La pauvre femme eut un geste de découragement, avec un ricanement cruel :

— Ah ! monsieur Adeline !... oui, monsieur Adeline !...

Elle eut une réticence douloureuse; elle ne voulait pas en dire davantage et baissa la tête en retenant ses larmes. Puis, relevant les yeux sur la jeune femme, avec un effort visible pour se ressaisir :

— Allons, assez causé de moi !... Soyez toujours gentille pour votre mari, ma petite, gâtez-le... Pautel m'a dit qu'il changeait depuis la mort de votre enfant J'espère bien que vous allez vous en faire faire un autre, hein ?

Thérèse, habituée à ses grosses indiscrétions maladroites, sourit sans répondre : la doctoresse continua :

— Il faut des trucs pour retenir les hommes chez eux. Ils réclament un intérieur gai. Ils ont besoin que nous soyons là... Votre mari est pareil aux autres, allez ! Il serait diablement fier si vous faisiez ce qu'on a dit de vous. C'est Artout qui ne vous voyant plus le matin à Beaujon a lancé la nouvelle de votre retraite. Ah ! ma chère ! j'en étais contente pour Guéméné... et pour vous aussi,

Puis, lui serrant la main et lui désignant une haute maison de la vieille rue :

(*A suivre*).

UN PETIT TRAVAIL
chez soi

Nous demandons partout, dans chaque localité, des Personnes pouvant exécuter chez elles un petit travail manuel, bien payé, aux pièces et chaque semaine. Très sérieux.

Ecrire :
ETABLISSEMENTS FÉMINA
6, rue des Buttes à Créteil (Seine)
qui enverra tous renseignements utiles gratuitement.

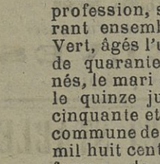

GRATIS... J'envoie mon *Catalogue illustré*
ACCORDÉONS
PHONOGRAPHES
et tous INSTRUMENTS de MUSIQUE
CAMPANELLA
27, Boulevard Beaumarchais, Paris (4e)

ETUDE
DE
Me François SÉGUY
Avoué, rue Saint-Pierre à Cahors

EXTRAIT

D'un jugement rendu sur requête par le Tribunal civil du Lot le quatorze février mil neuf cent vingt-neuf, enregistré, il a été extrait ce qui suit :

Le Tribunal,

Ouï Monsieur de GOMBAULT, Juge-Commissaire, en son rapport ;

Ouï Maître SÉGUY, Avoué, dans l'intérêt des adoptants ;

Ouï Monsieur le Procureur de la République en ses conclusions ;

Après s'être procuré les renseignements convenables ;

Avoir vérifié si toutes les conditions de la loi sont remplies et s'être assuré si les personnes qui se proposent d'adopter jouissent d'une bonne réputation ;

Après en avoir délibéré.

Homologue l'acte d'adoption reçu par Maître SOLMIAC, notaire à Catus, le huit décembre mil neuf cent vingt-huit,

En conséquence, dit qu'il y a lieu à adoption par Monsieur LAPARRA François, appelé en famille Camille, propriétaire, et dame CAMBON Marie, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Labastide-du-Vert, âgés l'un et l'autre de plus de quarante ans comme étant nés, le mari à Labastide-du-Vert le quinze juillet mil huit cent cinquante et la femme à Foges, commune de Luzech, le neuf mai mil huit cent soixante-deux, en faveur de Monsieur Urbain PONTIÉ, propriétaire-agriculteur et Madame CAZES Noémie. sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Sals, commune de Labastide-du-Vert, Monsieur PONTIÉ âgé de quarante-deux ans comme étant né au village de Sals, commune de Labastide-du-Vert, le neuf novembre mil huit cent quatre vingt-six et Madame PONTIÉ âgée de trente-quatre ans comme étant née à Pateau, commune de Peyrilles, le vingt-cinq avril mil huit cent quatre vingt-quatorze,

Dit que les adoptés porteront le nom de PONTIÉ-LAPARRA,

Dit que le dispositif du présent jugement sera transcrit sur les Registres de l'Etat civil de l'année courante des communes de Labastide-du-Vert et de Peyrilles, et que mention en sera faite en marge de l'acte de naissance des adoptés, tant sur les registres des dites communes que sur ceux déposés au Greffe du présent Tribunal, Signés : MALRIEU, Président, Magné, Commis-Greffier.

Pour extrait.

F. SÉGUY.

Bibliographie

LES ANNALES

Océan et Nouveau-Monde... sous ce titre, Abel Bonnard commence dans les *Annales* la publication de ses souvenirs de voyage « des jardins de Madère aux forêts du Brésil ». Suite et fin du 14 *Juillet*, de Henri Béraud. Un très bel article de Jean Vignaud à propos du centenaire de l'Algérie, des souvenirs de Paul Souday sur Mistral, le « Journal des Vacances » d'André Maurois, une page d'Yvonne Sarcey sur les Chants Populaires, et les signatures de Henry Bidou, Georges Auric, Benjamin Crémieux, Claude Roger-Marx, Gil Robin, André Lang, etc.

Le numéro, richement illustré de dessins et de photos, est en vente partout : 2 fr. 50.

L'OPINION

Journal de la semaine
Paraissant tous les samedis
8, rue des Beaux-Arts, Paris, VIe arr.

Sommaire du Samedi 13 Avril 1929

Affaires extérieures : L'imbroglio chinois : Jacques Chastenet. — Ce qu'on dit. — Affaires intérieures : Essai sur le regroupement : Pierre de Pressac. — Affaires économiques : Stabilisation et production. II. Max Hermant. — Notes et Figures : Les étudiants roumains à Paris : Zoé Gartène. — Littérature : « Léviathan » : André Thérive — Art : L'art d'accommoder les dentelles : Henri Clouzot. — Promenades : Notes de voyage en Italie : Louis Thomas. — Mémoires et Documents : Au temps de Villemessant : A. de Bersaucourt. — Automobile : A propos du Code de la Route : R. Bourget-Pailleron. — La Bourse.

Un livre d'érudition et de poésie.

Pour bien connaître notre Quercy, dans le passé et dans le présent, il faut lire :

Le Lot à petites journées

par Eugène GRANGIÉ
préface de Léon Lafage,
illustrations de Mlle Alice Millochau
(Nouvelle édition)
Berger-Levrault et Paul Meyzenc, *éditeurs*, Paris et Cahors, (chez tous les libraires)

Bibliothèque reliée Plon
A 3 fr. 50

La belle Jenny

par THÉOPHILE GAUTHIER

Ce récit dramatique emprunte son intérêt essentiel à l'habile maniement des péripéties et de l'action, qui ont assuré le succès inouï des romans d'aventures les plus populaires de Dumas père, d'Eugène Sue et de Paul Féval. Mais la passionnante intrigue contée avec toutes les ressources de peintre, de psychologue, de poète du grand Théophile Gautier est bien digne de l'auteur du *Roman de la Momie*, de *Mademoiselle de Maupin* et d'*Albertus*. Elle met en scène une sorte de conspiration réunissant, comme les « Treize » de Balzac, une élite de jeunes Anglais qui se sont mis en tête, buts chevaleresques, de libérer les Indes, la Grèce, délivrer Napoléon, dont le martyre à Sainte-Hélène, déshonorait l'Angleterre. *La Belle Jenny* est le navire mystérieux qui mène ces Argonautes de nouvelle sorte à leur croisade généreuse, non sans une multiplicité captivante d'épisodes tragiques, de combats obscurs et sans merci, d'intrigues hasardeuses, de complicités louches. Détail curieux, c'est en inventant un sous-marin... déjà ! que le héros de ce roman d'action espère arriver à arracher Napoléon à son île. Mais la volonté de quelques-uns ne pouvait pas prévaloir sur le destin. En vain ils essaient de remettre le vaincu de Waterloo sur un trône plus élevé, de soulever l'Inde en obéissant aux ordres d'un sage et profond brahmane. Beaucoup de larmes, des drames intimes poignants, de folles équipées aboutissant à une fatalité inexorable, et ce fut tout, l'histoire continua. Rarement l'inspiration du maître s'est élevée à une telle hauteur et son imagination une telle richesse.

Un volume relié et présenté sous chemise illustrée. Prix : 3 fr. 50. — En vente à la librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris-6e, et dans toutes les bonnes librairies.

Les rois aveugles

par J. KESSEL et HELENE ISWOLSKY

On retrouve dans ce grand livre, qui est de l'histoire à peine romancée, les hautes qualités, l'émotion concentrée qui assurèrent le succès de *La Steppe rouge*. C'est la fin d'un monde qu'il évoque, la période tragique où la société russe, vaguement avertie des catastrophes prochaines, affolée par le sentiment de son impuissance à les conjurer, se réfugiait, comme celle de France à la veille de la Révolution dans « l'après moi le déluge », dans un fatalisme traversé de rares accès de clairvoyance, ou dans un mysticisme hystérique, propice aux pires capitulations. Grâce à la sincérité poignante de ce roman « arrivé », on revit jour par jour les épisodes du drame à la fois pitoyable et terrible qui jeta bas le régime tsariste et livra un grand empire aux aventures. Une figure s'en détache avec un relief singulier et prenant, celle du *staretz*. Raspoutine, moujik rusé, à demi sauvage, abandonné tout entier à la morale de l'instinct, simulateur habile et, pourtant doué d'une force d'attirance irrésistible, presque magnétique, au point de devenir l'Eminence Grise d'un monarque faible, comparable au débonnaire Louis XVI, et de faire de la tsarine l'humble servante de ses caprices, la complice inconsciente de l'inévitable défaite. Le chapitre qui représente le 6/4 de la Gorokhovaïa, où le moine tout-puissant donnait ses audiences, est un pur chef-d'œuvre où se révèle en scènes rapides le secret de son orgueil, de sa bestialité écœurante, de sa puissance de fascination aussi. La Douma, où le malheur est en vain prophétisé, la famille impériale dominée par un occulte pouvoir, l'état-major de Mohilew, où le tsar infortuné joue le rôle d'Amlet, où déjà Staline, le futur dictateur, observe les événements qui s'apprêtent, les derniers salons où passe l'allière silhouette du grand-duc Nicolas, celui que l'on commençait à appeler Philippe-Egalité, tout cela est décrit avec une rare puissance d'évocation. La mort de Raspoutine clôt dignement cette tragédie aux cent actes divers. Sinistre page d'histoire, qui a l'énergie ramassée, l'exactitude hallucinante d'un récit de Tacite.

Un volume relié et présenté sous chemise illustrée. Prix : 3 fr. 50. — En vente à la librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris-6e, et dans toutes les bonnes librairies.

Deux nouveaux volumes chaque mois

Chemin de fer de Paris à Orléans

Un bon renseignement pour les propriétaires d'automobiles

« Le Temps c'est de l'argent » dit le proverbe ; gagner à la fois du temps et de l'argent, c'est gagner deux fois de l'argent. Ainsi font les automobilistes qui profitent du tarif spécial à prix réduits de la Compagnie d'Orléans pour le transport des automobiles.

Echappant aux fatigues de la route, ils prennent le train, isolément ou en famille pour se rendre à certains centres de tourisme et de villégiature du réseau d'Orléans, pendant que leur *voiture, chargée sur wagon, les suit à des conditions exceptionnellement avantageuses.*

Pour tous renseignements s'adresser à Paris, aux Services Commerciaux de la Compagnie d'Orléans, 1, Place Valhubert ; à son Agence, 16, boulevard des Capucines ; aux bureaux de renseignements de la gare de Paris-Quai d'Orsay, de Paris-Austerlitz et 126, boulevard Raspail ; dans les gares et bureaux de ville de la dite Compagnie.

Les Pyrénées vaincues

La phrase historique et symbolique attribuée à Louis XIV : « Il n'y a plus de Pyrénées » devient de plus en plus exacte, matériellement.

Après la ligne transpyrénéenne, d'Oloron à Saragosse par Canfranc, ouverte en 1928, va bientôt fonctionner celle d'Ax-les-Thermes à Barcelone, par Bourg-Madame et Puigcerda.

Vers le milieu de 1929, cette ligne sera parcourue par des trains rapides assurant les meilleures relations entre Paris-Quai d'Orsay et Barcelone. L'inauguration coïncidera avec l'Exposition Internationale de Barcelone.

Au début les voyageurs devront changer de train à la gare frontière mais il est déjà permis d'escompter que, peu de temps après, la voie espagnole, transformée, permettra aux voyageurs de circuler sans changer de voiture entre Paris et Barcelone. Ce sera une grande date dans l'histoire des relations ferroviaires entre la France et l'Espagne.

Réduction très importante des prix des places de couchettes

Pour faciliter l'accession des places de couchettes qui existent dans les voitures de 1re classe de divers trains de nuit, la Compagnie d'Orléans vient de réduire au taux extrêmement minime de 22 fr. 55 quel que soit le parcours effectué sur ses lignes, le supplément à acquitter, lequel s'élevait en général à 60 fr. 80.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

La Phosphiode Garnal

MÉDICATION IODO-TANNIQUE PHOSPHATÉE

Remplace agréablement et avantageusement
L'HUILE DE FOIE DE MORUE

Dans son traité des « Médicaments Usuels », 5e édition, page 138, M. le Docteur **MARTINET** affirme que « les « iodo-tanniques constituent, avec l'huile de foie de morue, les « arsenicaux, le climat marin, les bains salés, la médication de « choix du lymphatisme et de la scrofule ».

ACTIONS ET INDICATIONS de
la PHOSPHIODE GARNAL
Spécifique du lymphatisme par son iode — Astringent
Tonique par son tannin
Reminéralisant par son phosphate de chaux

La PHOSPHIODE GARNAL
est indiquée

1° dans tous les états lymphatiques : lymphatisme, scrofule, adénopathies, hypertrophies amygdaliennes, végétations adénoïdes ;

2° dans la convalescence des maladies infectieuses, les états dépressifs, les états prétuberculeux et les premiers stades de la tuberculose pulmonaire ;

3° dans les états où la déminéralisation prédomine : rachitisme, arrêt de croissance, phosphaturie, prédispositions tuberculeuses, hyposphyxies, etc., etc., etc...

Mode d'emploi :

Une cuillerée à soupe à un verre à madère (suivant l'âge) au début de chacun des deux principaux repas.

Prix du flacon (impôt compris) : **14 francs**

Laboratoire de la PHOSPHIODE GARNAL
CAHORS — 97, boul. Gambetta — CAHORS

Chemin de fer de Paris à Orléans et Compagnie Internationale des Wagons-Lits.

Avec la vitesse, le confort...

Des Wagons-Salons de 1re et 2e classes circulent entre Paris et Bordeaux dans les grands rapides de soirée Nos 15 et 16

Ces trains, dont l'horaire commode et la vitesse très élevée ont fait le grand succès, ne le cèdent à aucun rival en matière de confort.

Services de Wagons-Lits 2e classe entre Paris et Toulouse et vice-versa

Dans les trains express de nuit 77 et 78 — Paris-Toulouse, Toulouse-Paris — circule un Wagons-Lits de 1re et 2e classes.

Les compartiments de 2e classe de cette voiture sont plus confortables que ceux des Wagons-Lits à classe unique qui circulaient il y a fort peu d'années.

On peut y faire le voyage de Paris à Toulouse ou vice-versa avec un billet de 2e classe en payant un supplément ; pour un voyage simple à place entière le total du billet et du supplément ne s'élève qu'à 385 fr. 80 contre 323 fr 50 en 1re classe ordinaire.

Voyagez confortablement entre Paris et Bordeaux

Dans les grands rapides de soirée 15 et 16 — Paris-Bordeaux et vice-versa — circule un Wagon-Salon « Pullman » de 1re classe et un Wagon-Salon « Pullman » de 2e classe.

Le « Pullman » 1re classe est semblable aux voitures bien connues du Sud-Express.

Le « Pullman » 2e classse est accessible aux voyageurs munis de billets de 2e classe moyennant un supplément modéré qui donne au total un prix intermédiaire entre la 2e et la 1re classe.

Il est luxueux et bien aéré. On y mange à sa place, sans se déplacer pour aller au Wagon-Restaurant.

Il y a ainsi dans les rapides Paris-Bordeaux des places convenant à toutes les préférences.

Services de Wagons-Lits 2e classe entre Paris et Bordeaux et vice-versa

Dans les trains express de nuit 33 et 34 — Paris-Bordeaux, Bordeaux-Paris — circule un Wagon-Lits de 1re et 2e classes.

Les compartiments de 2e classe de cette voiture sont plus confortables que ceux des Wagons-Lits à classe unique qui circulaient il y a fort peu d'années.

On peut y faire le voyage de Paris à Bordeaux ou vice-versa avec un billet de 2e classe en payant un supplément ; pour un voyage simple à place entière le total du billet et du supplément ne s'élève qu'à 299 fr. 05 contre 265 fr 40 en 1re classe ordinaire.

Prorogation jusqu'à nouvel avis de la période de fonctionnement du Service Automobile Rapide Poitiers-Limoges et vice-versa

(Dimanches et jours fériés exceptés)

En raison de son succès toujours croissant, ce service, prévu jusqu'au 13 octobre 1928, est maintenu dans les mêmes conditions jusqu'à nouvel avis.

A l'aller il procure aux gens d'affaires un séjour appréciable à Limoges ; au retour, il assure, à Poitiers, la correspondance du train rapide 16 (1re et 2e classes) arrivant à Paris-Quai d'Orsay à 0 h. 12.

Prix de transport par place pour le parcours :

Dans les deux sens : aller, 39 fr. ; aller et retour (validité 2 jours), 62 fr. 40.

Parcours partiels, par kilomètre, 0 fr. 30.

Ce service, qui permet d'utiliser, sous condition, certains billets de chemins de fer, assure aussi le transport des bagages et des colis de grande vitesse.

Pour tous renseignements s'adresser aux gares de Poitiers et Limoges.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DU LOT

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
Sous-Secrétariat d'Etat des P. T. T.

POSTE AUTOMOBILE RURALE

SERVICE POSTAL, TRANSPORTS DE VOYAGEURS, DE COLIS POSTAUX
DE MESSAGERIES (G. V. et P. V.) ET DE COMMISSIONS DE TOUTE NATURE

Circuit de Cahors-Sud-Est

HORAIRES pratiqués depuis le 1er DÉCEMBRE 1928

LOCALITÉS	HORAIRE N° 1 (Lundi, Mercredi, Vendredi) Matin : Départ	Soir : Départ	LOCALITÉS	HORAIRE N° 2 (Mardi, Jeudi, Samedi) Matin : Départ	Soir : Départ
CAHORS-GARE	7h20	18h35	CAHORS-GARE	7h20	18h35
CAHORS R. P.	7 45	18 25	CAHORS R. P.	7 45	18 25
Bas côte de LA MARCHANDE	7 55	18 15	Bas côte de LA MARCHANDE	7 55	18 15
Bifurcation route de VAYROLS	8 10	18 10	PEYRELEVADE	8 10	18 10
FLAUJAC-POUJOLS	8 20	18 »	HAUTESSERRE	8 15	18 5
AUJOLS	8 35	17 45	CIEURAC	8 25	17 55
CREMPS	8 45	17 35	LABURGADE	8 35	17 45
Bifurcation route de LALBENQUE	8 50	17 30	Bifurcation route de LALBENQUE	8 45	17 35
LABURGADE	9 »	17 20	CREMPS	8 50	17 30
CIEURAC	9 10	17 10	AUJOLS	9 »	17 20
HAUTESSERRE	9 20	17 »	FLAUJAC-POUJOLS	9 15	17 5
PEYRELEVADE	9 25	16 55	Bifurcation route de VAYROLS	9 25	16 55
Bas côte de LA MARCHANDE	9 30	16 40	Bas côte de LA MARCHANDE	9 30	16 40
CAHORS R. P.	9 40	16 30	CAHORS R. P.	9 40	16 30
CAHORS-GARE	9 50	16 15	CAHORS-GARE	9 50	16 15

(Lire de bas en haut)

NOTA. — Le dimanche les horaires nos 1 et 2 seront observés alternativement

TARIF DES VOYAGEURS

Sens Cahors — Flaujac — Aujols, etc...

LOCALITÉS D'ORIGINE	LOCALITÉS DE DESTINATION : Bas côte de LA MARCHANDE	Bifurcat. route de VAYROLS	FLAUJAC-POUJOLS	AUJOLS	CREMPS	Bifurcat. route de LALBENQUE	LABURGADE	CIEURAC	HAUTESSERRE	PEYRELEVADE	Bas côte de LA MARCHANDE	CAHORS-GARE ou Bureau de Poste
	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.
CAHORS gare ou bureau de poste	1 »	1 75	2 25	3 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	»	»
Bas Côte de LA MARCHANDE		1 »	1 50	3 »	4 25	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
Bifurcation route de VAYROLS			1 »	2 25	3 50	4 25	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
FLAUJAC-POUJOLS				1 75	3 »	3 50	4 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
AUJOLS					1 50	2 »	3 »	4 75	5 »	5 »	5 »	5 »
CREMPS						1 »	1 75	3 25	4 50	5 »	5 »	5 »
Bifurcation route de LALBENQUE							1 25	2 75	4 »	5 »	5 »	5 »
LABURGADE								1 75	3 »	3 75	4 50	5 »
CIEURAC									1 50	2 25	3 «	4 »
HAUTESSERRE										1 »	1 75	2 75
PEYRELEVADE											1 »	1 75
Bas côte de LA MARCHANDE												1 »

Sens Cahors — Cieurac — Laburgade, etc...

LOCALITÉS D'ORIGINE	LOCALITÉS DE DESTINATION : Bas côte de LA MARCHANDE	PEYRELEVADE	HAUTESSERRE	CIEURAC	LABURGADE	Bifurcat. route de LALBENQUE	CREMPS	AUJOLS	FLAUJAC-POUJOLS	Bifurcat. route de VAYROLS	Bas côte de LA MARCHANDE	CAHORS-GARE ou Bureau de Poste
	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.
CAHORS gare ou bureau de poste	1 »	1 75	2 75	4 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	»	»
Bas côte de LA MARCHANDE		1 »	1 75	3 »	4 50	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
PEYRELEVADE			1 »	2 25	3 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
HAUTESSERRE				1 50	3 »	4 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
CIEURAC					1 75	2 75	4 50	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
LABURGADE						1 25	1 75	3 »	4 75	5 »	5 »	5 »
Bifurcation route de LALBENQUE							1 »	2 »	3 50	4 25	5 »	5 »
CREMPS								1 50	3 »	3 50	4 25	5 »
AUJOLS									1 75	2 25	3 »	3 75
FLAUJAC-POUJOLS										1 »	1 50	2 25
Bifurcation route de VAYROLS											1 »	1 75
Bas côte de LA MARCHANDE												1 »

Tarif des Commissions et des Messageries

0 à 3 kilogs	0 fr. 60
3 à 5 kilogs	1 fr. »
5 à 10 kilogs	1 fr. 50
10 à 25 kilogs	2 fr. 25
25 à 50 kilogs	3 fr. 50

Bicyclettes accompagnées... 1 fr. ; en messag., suiv. poids
Voitures d'enfants accompag. 1 fr. — —

TARIF DES COLIS POSTAUX

Celui qui est actuellement appliqué par les Correspondants des Compagnies de Chemins de Fer

NOTA

Les colis accompagnés d'un poids inférieur à 10 kgs ne sont passibles d'aucune taxe s'ils peuvent être tenus sur les genoux par le voyageur. Les colis encombrants, accompagnés, même d'un poids inférieur à 10 kgs, sont passibles de la taxe normale.

En cas de perte d'un colis, le montant du remboursement ne pourra dépasser vingt fois le montant de la taxe perçue pour le transport, c'est-à-dire 12 francs pour les colis taxés 0 fr. 60 et 70 francs pour les colis taxés 3 fr. 50 avec l'échelle intermédiaire.

SERVICE POSTAL

Au chef-lieu de chaque commune comprise dans le circuit, un correspondant postal se tiendra à la disposition du public une heure avant le passage de la voiture postale, matin et soir, pour effectuer directement les opérations suivantes :

1° vente des figurines postales d'usage courant, des timbres-retraite et des timbres de quittance ;
2° réception au guichet des lettres et des objets soumis à la formalité de la recommandation ;
3° vente des enveloppes de valeurs à recouvrer affranchies ;
4° réception au guichet des envois de valeurs à recouvrer et des envois contre remboursement (régime intérieur) ;
5° émission des mandats-cartes, mandats-lettres et mandats-chèques jusqu'à 500 francs ;
6° paiement jusqu'à 500 francs des mandats ordinaires ;

En plus de ces opérations, le correspondant postal servira d'intermédiaire entre le public et le bureau de Cahors pour effectuer :

1° l'expédition et la distribution des correspondances ;
2° l'émission des mandats-cartes, mandats-lettres et mandats-chèques supérieurs à 500 ;
3° le paiement des mandats ordinaires supérieurs à 500 fr. et, sans limitation de somme, des mandats-cartes, des mandats-lettres et des mandats-chèques ;
4° le recouvrement des effets de commerce et la perception du montant des envois contre remboursement ;
5° les versements et les remboursements de la Caisse Nationale d'Epargne ainsi que les règlements et les remplacements des livrets ;
6° l'expédition des télégrammes pour la France, l'Algérie et la Tunisie.

Pour les opérations postales effectuées à titre d'intermédiaire, le correspondant postal percevra sur les déposants :

a) émission de mandats supérieurs à 500 fr.	0 fr. 10 par opération de moins de 10 fr. et 0 fr. 20 par opération de plus de 10 fr.
b) paiement de mandats supérieurs à 500 fr.	
c) versements et remboursements à la C. N. E.	
d) Règlement et remplacement des livrets	0 fr. 10 par livret.
e) Expédition des télégrammes	0 fr. 20 par télégramme.

COMMISSIONS

La poste automobile rurale assurera entre deux points quelconques de son parcours les commissions de toute nature qui lui seront confiées par le public. C'est dire que la nature des commissions admises n'est pas réglementée et que l'administration est uniquement guidée par le souci d'établir une liaison étroite entre les agglomérations rurales et la ville de Cahors et par cela même de rendre service aux usagers dans toute la mesure du possible.

A titre d'exemple, la poste automobile rurale se chargera des commandes, à faire chez n'importe quel commerçant qui lui sera nommément désigné (boulanger, boucher, épicier, tailleur, etc., etc.), des ordonnances à faire exécuter chez les pharmaciens, etc., etc.

Dans le même ordre d'idées, les habitants des localités comprises dans le circuit de la poste automobile rurale pourront recevoir et expédier des colis postaux et des colis de messagerie (G. V. et P. V.).